

Bulletin
Municipal

Février 2017

SAINT LAURENT SUR GORRE



L'actualité
de votre
commune



Regards sur 2016



Les perspectives 2017



Edito du Maire

À l'aube de 2017, nous voyons que notre société est en déshérence, elle se cherche une nouvelle ligne de conduite. Nous vivons chaque jour, de telles surprises, de tels rebondissements que soudain, tout devient possible, tout peut changer du jour au lendemain, le pire peut arriver.

Les derniers référendums, les dernières élections en sont les témoins en France et de par le monde. Pourquoi de tels revirements ?

Les médias sont lourdement responsables, ils savent mettre en scène les dernières infos, les marteler en boucle. Leurs reportages, leurs commentaires partisans et leurs sondages nous abreuvent en permanence.

Nous sommes peu à peu interpellés, nous commençons à douter, nos convictions sont ébranlées et nous devenons influençables. En réalité, nous sommes des pions, nos faits et gestes sont téléguidés. Les médias ont gagné !

Il est difficile, dans ces conditions d'apercevoir notre avenir !

Plus proche et plus concret pour nous, la gestion de Saint Laurent reste notre préoccupation majeure. Le conseil mu-

nicipal et moi-même vous présentons ce journal qui résume bien nos efforts, nos réalisations et nos projets. Cette année encore, beaucoup de travaux. Les deux réalisations les plus importantes, furent **la salle de motricité** près des écoles et le **clubhouse au stade municipal**.

Grâce au **nouveau Comité des Fêtes**, le carnaval et la fête de la Musique ont repris des couleurs pour le plus grand plaisir de tous.

Une nouvelle place est dédiée à notre **conseil municipal des jeunes** ; ils viennent d'élire leurs «deux maires», nous les félicitons tous pour leur engagement. Nous souhaitons leur donner envie de découvrir leur commune. Nous les accompagnerons dans leurs réflexions, et qui sait ? Peut-être un jour, verra-t-on naître une vocation pour la politique et la gestion publique!

Début janvier, autre moment important pour notre territoire. Saint Laurent a rejoint **la nouvelle Communauté de communes Ouest Limousin**. La fusion entre la Vallée de la Gorre et les Feuillardiers est donc officielle. Il reste désormais à exercer les compétences choisies de façon équitable sur l'ensemble des communes.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très belle année 2017, une belle réussite pour nos jeunes, une excellente santé pour tous.

Alain Blond

Le mot de la rédaction

Une nouvelle année, c'est pour nous le plaisir d'adresser nos vœux de bonheur, santé et joies à l'ensemble des habitants de la commune, mais c'est aussi l'opportunité de formuler des souhaits de paix et de tolérance pour un monde meilleur.

En septembre 2016, comme nous vous l'avions annoncé en début d'année, vous avez été destinataires de la première lettre d'informations municipales, diffusée entre 2 bulletins annuels, et consacrée aux délibérations du conseil municipal et aux finances communales.

En décembre 2016, vous avez aussi reçu dans vos boîtes aux lettres, un bulletin d'informations de la communauté de communes, afin de vous faire un premier point de situation sur la fusion aboutissant au 1er janvier 2017 à la création de la communauté de communes « Ouest Limousin »

Vous trouverez dans ce bulletin municipal de février 2017, des articles consacrés à la vie de la commune, l'actualité, l'activité des élus, et les événements les plus importants du territoire communal, qu'ils soient passés ou à venir.



En 2016, ont ainsi pu être mis en œuvre :

- la mise à disposition de la nouvelle salle de motricité pour nos enfants des écoles,
- la rénovation et l'extension des vestiaires du stade municipal pour nos sportifs petits et grands,
- la reprise en gestion communale du foyer Jean barbet, pour faciliter la vie de nos « aînés »,
- la mise en place d'un conseil municipal des jeunes, facteur d'apprentissage à la citoyenneté,
- le 1er forum des associations sportives et le retour du téléthon, mais aussi les 20 ans du marché de Noël organisé par la municipalité, porteurs d'une dynamique d'animation à entretenir et à développer.

En 2017, se concrétiseront notamment :

- l'installation d'une station-service municipale au profit de l'ensemble des habitants,
- les travaux de rénovation des voiries et abords des avenues Pasteur et Carnot,
- l'aménagement du terrain de la Borie pour permettre l'implantation de la pharmacie et préparer la future construction d'une maison médicale pluridisciplinaire,
- les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes porteuses de handicap, selon l'agenda réglementaire.




Nous nous réjouissons par ailleurs de l'**augmentation des effectifs de la communauté de brigades de gendarmerie** à Saint-Laurent en 2016, gage de sécurité pour la population, et de maintien d'un service public ne pouvant que renforcer l'attractivité de notre commune.

La vigueur de la vie associative à Saint-Laurent manifestée lors du forum et du téléthon, trouve aussi sa traduction en fin de bulletin à travers les nombreux

articles écrits par **les associations**.

Nous élirons notre prochain président de la république et nos futurs députés au cours de l'année 2017, vous trouverez donc dans ce numéro les principales informations relatives à l'organisation de ces **élections**, et notamment celles concernant vos justificatifs à produire le jour du vote.

Bonne lecture !

A person with long hair, wearing a black long-sleeved shirt and light blue denim shorts, stands in a lush green field with their back to the camera. They are holding a cluster of colorful balloons (red, white, yellow, orange, pink, light blue) in their right hand, and their left arm is raised. The background shows a line of trees under a bright blue sky with scattered white clouds.

**« Les villes devraient être
construites à la campagne,
l'air y est tellement plus pur »**

Alphonse ALLAIS 1905

Conception, réalisation, photos
Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre

Impression
GDS Imprimeurs

SOMMAIRE

Des actions et des projets au service de l'enfance et de la jeunesse.....	P.6
Une volonté de maintien des activités dans la commune	P.13
Un patrimoine préservé ou enrichi	P.17
Le Conseil Municipal au fil des mois.....	P.22
Les élections en 2017	P.22
Les finances communales	P.23
La démographie	P.24
L'attention portée aux aînés	P.25
La nouvelle Communauté de Communes Ouest Limousin	P.29
L'animation dans la Commune	P.30
Une Tribune Libre	P.34
La Vie Associative.....	P.35
Le calendrier des animations 2017.....	P.46

Des actions et des projets au service de l'enfance et de la jeunesse

Le fonctionnement des Ecoles

Les écoles de Gorre et de saint Laurent continuent à fonctionner dans le cadre d'une entente intercommunale, appelée RPI (regroupement pédagogique intercommunal).

La municipalité assiste aux réunions du conseil d'école (représentée par le maire et ses adjoints, ainsi que par les membres de la commission des affaires scolaires) instance à laquelle participent également les représentants des parents d'élèves et le corps enseignant.

Plusieurs conseils d'école ont eu

lieu en 2016, le plus récent s'est tenu le 13 octobre 2016.



Figuraient à l'ordre du jour de ce premier conseil suivant la rentrée scolaire : le fonctionnement du conseil d'école, les résultats des élections des représentants des

parents d'élèves, le règlement intérieur des écoles avec un point relatif à la modification des horaires de classe, la réalisation des exercices incendie et PPMS (plans particuliers de mise en sûreté des écoles pour répondre aux risques majeurs), un point de situation des effectifs, les projets pédagogiques des enseignants pour l'année 2016-2017, la préparation de la carte scolaire 2017-2018.

Les comptes rendus des conseils d'école sont remis aux délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), aux parents d'élèves, et sont également affichés dans les écoles.

Divers travaux ont été réalisés par la municipalité au sein de l'école

- Un portillon a été installé à côté du préau dans la cour de maternelle, ce qui permet de sécuriser la cour et de garder un accès facile à la cabane à vélos.
- Les murs et la cour de l'école maternelle ont été nettoyés.
- La peinture des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite a été refaite (à ce sujet, merci de veiller à respecter ces emplacements).
- Des grilles plus hautes ont été installées pendant les vacances de Toussaint pour sécuriser la cour de l'école élémentaire.
- L'ordinateur de la direction a été remplacé.



INSCRIPTIONS



A l'attention des parents dont les enfants vont rejoindre l'école maternelle ou l'école primaire à la prochaine rentrée scolaire : si ce n'est pas déjà fait, **la municipalité les invite à se faire connaître le plus**

rapidement possible auprès de la directrice d'école, afin de faciliter l'organisation de la prochaine rentrée scolaire.

CANTINE

Le fonctionnement des écoles, c'est aussi la cantine scolaire, et le conseil municipal du 25 juillet 2016 a décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine pour l'année scolaire en cours (voir lettre d'informations municipales numéro 1 - septembre 2016), sachant par ailleurs que **55% du prix du repas est pris en charge par la commune**. Il est à signaler que la commune et la communauté de communes sont associées dans un groupement de commandes pour le marché de restauration des écoles et des accueils de loisirs réunis, afin de permettre des économies « d'échelle ».

DANS LA PRESSE

L'école de Saint-Laurent a figuré dans les colonnes du populaire du centre en décembre 2016, suite à la visite effectuée par les délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) Extrait d'article ci-dessous :



«.. Les DDEN ont visité l'école de Saint-Laurent-sur-Gorre. Catherine Vauzelle, directrice de l'établissement, Alain Blond maire et Marie-Laurence Morange, adjointe au maire, devaient les accueillir.

La dernière visite datait de mai 2014. Selon les délégués, les classes sont toujours bien entretenues. Les deux cours de récréation maternelle et élémentaire disposent désormais d'un grillage permettant une plus grande sécurité. Une salle de motricité a été construite à proximité de la maternelle. Elle est équipée de sanitaires (WC et douche). Cette salle est également mise à disposition du Judo Club Val-de-Gorre pour ses entraînements.

Une réalisation est en projet pour 2017 : l'installation de toilettes côté élémentaire. Côté équipement, les enfants disposent de six ordinateurs portables, sept tablettes et un ordinateur fixe. Côté animation les enfants bénéficient également d'un créneau piscine pris en charge par la municipalité. Un projet culturel école et cinéma avec une intervenante plasticienne est en cours d'élaboration. L'équipe pédagogique se compose de quatre enseignants plus une remplaçante pour permettre à la directrice de prendre sa journée de décharge. Un regret cependant, un poste de « service civique » resté vacant faute de candidature. Ce personnel serait le bienvenu pour le fonctionnement de la bibliothèque notamment. »

La mise en service de la salle de motricité

Des informations relatives à ce projet figuraient dans le dernier bulletin municipal de Février 2016.

Les travaux de construction du bâtiment ont été terminés au 1er semestre 2016, et la salle de motricité a donc pu être mise à la disposition des enfants et des enseignants pour la rentrée scolaire de septembre 2016.

Depuis le mois de janvier 2017, la salle est également mise à disposition de la communauté

de communes pour la réalisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

La commune a également conventionné avec le judo club du val de Gorre pour une installation permanente des tapis de judo. En contrepartie, le club de judo peut utiliser la salle pour ses entraînements, en dehors des horaires scolaires.

Rappelons que cette salle est implantée à mi-chemin entre

les bâtiments des écoles et le centre de loisirs, et qu'il s'agit d'un espace de psychomotricité destiné aux enfants du groupe scolaire dans le cadre du projet pédagogique lié à leur développement moteur et intellectuel,

Avec ce nouvel équipement, la municipalité entend confirmer que la vie quotidienne et l'éducation des enfants figurent bien parmi ses priorités d'actions.



Vestiaires de la salle de motricité



Salle de motricité

Et nous avons demandé à Catherine VAUZELLE, directrice de l'école, de nous livrer ses impressions après quelques semaines d'utilisation :

« Attendue avec impatience par les enfants qui ont suivi chaque étape du chantier (engins, matériaux et techniques de construction n'ont plus aucun secret pour eux !), la découverte de la nouvelle salle de motricité a suscité des réactions enthousiastes : « C'est grand, c'est beau, y a de la

«Un lieu d'apprentissage répondant aux besoins des élèves et de l'équipe enseignante»

place pour courir ... ».

En effet, grâce à la volonté municipale de proposer un lieu d'apprentissage répondant aux besoins des élèves et de l'équipe enseignante, les élèves bénéficient depuis la rentrée 2016 d'une nouvelle salle de motricité située à proximité immédiate de l'école où ils se rendent plusieurs fois par se-

maine.

Ils disposent désormais d'un équipement composé de différents espaces bien conçus et adaptés (vestiaires, sanitaires, rangements). L'aire d'activité est fonctionnelle, spacieuse, lumineuse, bien insonorisée et leur permet de pratiquer en toute sécurité leurs activités motrices quotidiennes : course, saut, parcours, gymnastique, lancer, jeux collectifs, expression corporelle, danse, »

La municipalité remercie chaleureusement les parents des enfants, pour avoir accepté la publication des photos.



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Les élus ont pris la décision le 8 juin 2016, de créer un « conseil municipal des jeunes », à destination des 9-13 ans, afin de favoriser l'implication de cette tranche d'âge dans la vie communale, et de permettre leur apprentissage à la citoyenneté.



« Treize jeunes s'étaient inscrits et ont été admis comme membres du CMJ, sur la base du volontariat (rappelons que c'est à l'initiative de jeunes de la commune qu'est né le conseil municipal des jeunes à St Laurent) et pour un mandat de 2 ans.

Mr Arnaud Gavinet, directeur-adjoint en centre de loisirs de la CC ouest Limousin, a été nommé animateur du CMJ. Il encadre les réunions, il est référent auprès des jeunes et de leurs familles; quant aux élus en charge du projet, ils font le lien entre le CMJ et le conseil municipal et soutiennent

les jeunes dans leurs réalisations. L'inauguration du conseil municipal des jeunes s'est faite lors de la première session plénière le 17 décembre 2016, sous la présidence d'Alain Blond maire de St Laurent sur Gorre et de ses conseillers. La séance s'est déroulée avec beaucoup de sérieux, les jeunes ont été très attentifs au discours de Mr le maire et ont posé de nombreuses questions.

Des élections ont été organisées lors de la réunion du CMJ du 14 janvier 2017, pour élire les responsables et leurs adjoints. Ont été élus Théo Besson et Lorenzo

Bruant, avec pour adjoints Clarisse Baruche, Victor Boyer, et Pierre-Louis Sauteraud.

Tous les membres du CMJ sont très investis de leur rôle, ils se présentent en tant que porte-parole des jeunes de la commune, c'est aussi pour eux l'occasion de donner leur avis, d'échanger des idées dans le respect de la parole de chacun et de concrétiser des projets pour le bien de leurs concitoyens.

Nous les félicitons pour leur engagement et nous leur souhaitons bonne chance dans la réalisation de leur mandat. »



Représentants : Théo BESSON et Lorenzo BRUANT

Adjoints aux représentants : Clarisse BARUCHE, Victor BOYER, Pierre-Louis SAUTERAUD

Elus du Conseil Municipal des Jeunes : Aymeric BERTHOMMEAU, Nathan BODIN, Elsa BRUANT, Nathan DUNAUD, Guillaume DUSSAUZE FERRARI, Aymeric MEILLAUD, Léonie VEROLE, Sarah VEZOLE

Et en 2017 ?

Le conseil municipal du 28 septembre 2016 a délibéré sur la réalisation de travaux à l'école : sur la base d'une étude de faisabilité, il a en effet été décidé de remplacer les deux blocs sanitaires très vétustes de l'école par un ensemble de sanitaires modernisé et adapté aux normes existantes, en tenant compte notamment des règles d'accessibilité

pour les enfants à mobilité réduite.

Le montant prévisionnel des travaux est de 77 000 €HT.

Une demande de subvention sera donc déposée auprès du département (20%) et de l'Etat (20% au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux-DETR).

Les actions de la Communauté de Communes dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse

Si le fonctionnement des écoles ressort de la compétence communale, les autres équipements à destination de l'enfance et de la jeunesse sont gérés par la communauté de communes (de la « Vallée de la Gorre » jusqu'au 31 décembre 2016, « OUEST LIMOUSIN » depuis le 1er janvier 2017), en vertu de ses compétences propres inscrites dans ses statuts, ou de conventions signées avec la commune :

- L'**Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)**, « **Les Petits Filous** » (situé 9 allée des primevères) a un agrément du Conseil départemental de la Haute-Vienne pour accueillir 20 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. L'accueil peut être « régulier », « occasionnel » ou « exceptionnel de type urgence ».



- Le **Relais Assistants Maternels (RAM)** (situé rue Lamartine) a pour vocation de rompre l'isolement des Assistants Maternels agréés. Il a pour objectif d'améliorer et de promouvoir la qualité de l'accueil individuel au domicile, de participer à la professionnalisation et à la reconnaissance de ce public comme professionnel de la Petite Enfance. La responsable du lieu d'accueil met à disposition des familles la liste complète

des Assistants Maternels et apporte des informations juridiques de premier niveau. C'est un service gratuit.

- L'**accueil de loisirs « les écureuils »** (situé rue Lamartine) d'une capacité d'accueil de 50 enfants, est à votre disposition et prend en charge les enfants âgés de 3 à 12 ans les mercredis et les vacances scolaires. Les équipes sont constituées d'animateurs qualifiés. Tout est mis en place pour le bien-être des enfants, l'éveil, l'apprentissage de la vie collective, ou le respect d'autrui, dans le cadre d'activités manuelles, culturelles, sportives ou de découverte.

- Les **garderies périscolaires** permettent de faire garder les enfants avant et après la classe, et les **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)** permettent d'offrir aux enfants des temps



d'activités spécifiques (culture, art, sport...) dans le prolongement de la journée de classe.

- Les adolescents ne sont pas oubliés, à travers les activités sportives « ludiques » offertes par le service « **vallée sports** » pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans, pendant les vacances scolaires et certains samedis, selon un programme défini par l'animateur sportif qui encadre les jeunes.



Une volonté de maintien des activités dans la commune

La station-service à Saint-Laurent, où en sommes-nous ?

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le maintien d'une station-service à Saint-Laurent a toujours été une idée partagée par le plus grand nombre, et les contenus des programmes électoraux en attestent. Il peut donc être réaffirmé qu'il s'est toujours agi d'un projet « collectif » porté au niveau de l'ensemble du conseil municipal.

Depuis 2014, divers écrits (procès-verbaux de conseil municipal

et bulletin municipal) sont d'ailleurs venus illustrer cette volonté générale de répondre à un besoin de service à offrir à la population.

Sur ce type de dossier, du temps est simplement nécessaire, car la priorité a d'abord été donnée aux discussions et démarches pour favoriser la reprise par un acteur du domaine privé, afin de ne pas engager des dépenses communales

si cela pouvait être évité.

Cette démarche de recherche d'économies pour la commune, c'est-à-dire plusieurs dizaines de milliers d'euros de dépense nette après subventions éventuelles, a dû être abandonnée suite à l'absence d'un repreneur privé, ce qui a donc conduit à la décision de créer une station-service à gestion municipale.

LA STATION-SERVICE DEVRAIT BIEN ÊTRE LÀ EN 2017 !

On peut rappeler ici les diverses délibérations prises par le conseil municipal sur les derniers mois écoulés :



Le 9 décembre 2015, a été autorisé le dépôt de demandes de subventions auprès de l'État, du Conseil Régional, et du Conseil Départemental.



Le 23 mars 2016, a été prise la décision de ne pas faire une consultation publique pour le lieu d'implantation, en l'état d'avancement réglementaire et technique du dossier. Les études conduites par des experts publics qualifiés (dont l'ATEC) devant également permettre aux élus de délibérer ultérieurement sur ce point en toute connaissance de cause.



Le 25 juillet 2016, a été choisi le lieu d'implantation de la future station-service communale. Celle-ci sera installée sur le terrain jouxtant la caserne des pompiers. Il a été rappelé qu'aucun acteur du secteur privé n'ayant souhaité reprendre cette activité, et s'agissant d'un service à rendre à la population, la décision a été prise de créer une station-service à gestion municipale, en combinant plusieurs critères de choix pour le terrain, et après diverses études ou avis d'experts qualifiés. Par leur vote, les élus ont privilégié un aménagement harmonieux de l'espace en milieu rural, qui demande de ne pas concentrer tous les nouveaux équipements en un même lieu, et ils ont tenu compte des exigences de sécurité et de protection de la population que nécessite une installation dite « sensible ».



Le 17 novembre 2016, a été retenu le maître d'œuvre : La commune avait fait le choix sur ce dossier d'effectuer un appel d'offres ouvert, et de se faire accompagner par l'expert qualifié et indépendant qu'est l'ATEC (agence technique départementale) pour le choix de ce maître d'œuvre.

Économie locale

La société ABEA a été retenue, et accompagnera la commune pour la création de ce nouvel équipement, dont la mise en service devrait intervenir au 1er semestre 2017.



*Terrain de la future station-service
joutant la caserne des sapeurs pompiers
- avant travaux*

Notre bulletin d'informations intermédiaire numéro 2 qui sera distribué en septembre 2017, reviendra bien sûr sur la mise en service de cet équipement, appelé à faciliter la vie des habitants de Saint-Laurent et de ceux des communes alentour.



Simulation par ABEA

**Le slogan « moi j'achète dans mon village, et vous ? »
sera alors plus que jamais d'actualité.**



Vous pouvez vous référer sur ce sujet à l'article de notre bulletin municipal de février 2016, où figurait notamment la liste des artisans et commerçants de la commune. Nous nous proposons d'ailleurs de refaire une diffusion de cette liste à l'occasion de la parution d'un prochain bulletin ou lettre d'information, et nous invitons l'ensemble des artisans et commerçants souhaitant y être présents, à transmettre les informations les concernant à la mairie (nom du commerce ou entreprise, nature de l'activité, coordonnées dont adresse, numéro de téléphone et adresse mail).

Rappelons que depuis janvier 2016, le maire et ses adjoints sont à votre écoute, en assurant une permanence sur rendez-vous tous les samedis dans les locaux de la mairie de 10 h 00 à 12 h 00 – Nous vous remercions simplement de contacter préalablement le secrétariat pour la prise de rendez-vous, en exposant l'objet de votre demande.

*Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 00 00 21
mairie.stlaurent.gorre@wanadoo.fr*



Et les autres projets et actions autour du commerce de proximité dans la commune ?

Aménagement du terrain de La Borie

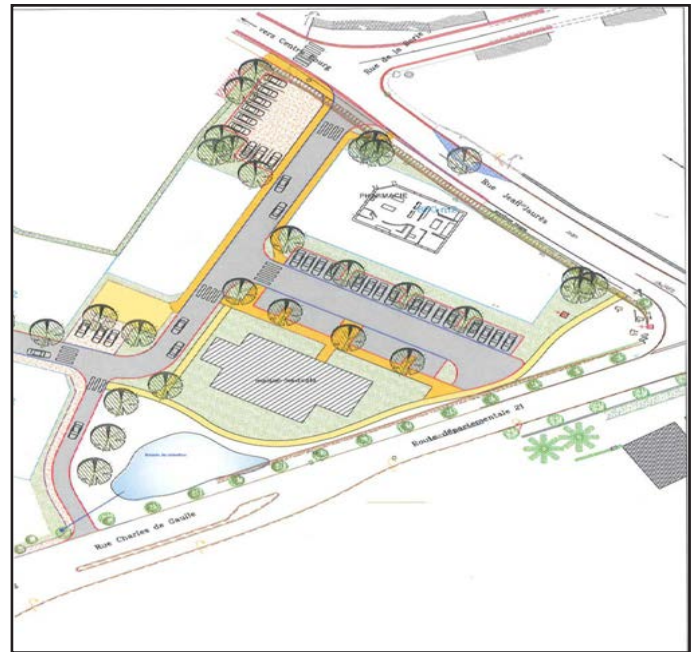
Le conseil municipal du 13 janvier 2016 a désigné un maître d'œuvre, la société SOCAMA INGENIERIE, pour l'aménagement du terrain de la Borie. Cet aménagement concerne le « triangle » situé au croisement de la rue Jean-Jaurès et de la RD21, et comprendra des travaux de voirie et de collecte des eaux pluviales et usées.

Cet aménagement du terrain doit permettre d'y implanter notamment la pharmacie et une maison médicale, préfigurant ainsi la constitution d'un « pôle de santé » localisé géographiquement en entrée du bourg.

Plan SOCAMA INGENIERIE

Le conseil municipal du 23 mars 2016, avec l'aval du représentant du Trésor Public qui était présent, a adopté les modalités de calcul du prix de vente d'un terrain d'environ 900 m² sur le terrain de la Borie, afin d'y permettre l'installation de la pharmacie (actuellement implantée dans un lotissement de la commune).

Des rencontres de travail réunissant la municipi-



palité et les personnels de santé (professions médicales et paramédicales, dont médecins généralistes, infirmiers, et kinésithérapeutes) ont par ailleurs permis de progresser dans la définition des attentes et des besoins réciproques qui résulteront de la création d'une maison médicale pluridisciplinaire, avant présentation de ce dossier au conseil municipal.

La pérennité du « marché du Terroir » ?

Pour mémoire, ce marché est de création récente (2015).

Il se tient sur la **place Léon Litaud, le 3ème dimanche de chaque mois de 9 h 30 à 13 heures.**

Vous y sont proposés des **produits locaux autour des métiers de bouche** (dont légumes, fromages, volailles, foies gras, viandes, charcuterie et plats préparés, pain cuit au feu de bois, miel).

Une animation : la fabrication du pain a fait la joie des enfants présents !



Marché du terroir

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

Place Léon Litaud

3ème dimanche de chaque mois

9h30 - 12h30

Vente de produits locaux (légumes, foie gras, volailles, viandes, fromages...)

Dimanche **15 janvier** 2017
Dimanche **19 février** 2017
Dimanche **19 mars** 2017
Dimanche **16 avril** 2017
Dimanche **21 mai** 2017
Dimanche **18 juin** 2017
Dimanche **16 juillet** 2017
Dimanche **20 août** 2017
Dimanche **17 septembre** 2017
Dimanche **15 octobre** 2017
Dimanche **19 novembre** 2017
Dimanche **17 décembre** 2017

Renseignements :
Mairie de
Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 00 00 21



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Fréquentation en baisse

Une baisse de fréquentation a pu être observée sur les mois passés, et si cette situation devait perdurer, se poserait alors la question inévitable de la pérennité de ce marché.

Nous ne pouvons donc qu'inviter nos lecteurs soucieux du maintien de l'animation et de l'activité dans la commune, à diriger leurs pas le matin du 3ème dimanche de chaque mois, à la fois vers les magasins de nos commerçants locaux traditionnels, mais aussi vers les étals des producteurs présents au marché.

En parallèle, la municipalité va engager des discussions avec les producteurs pour échanger sur les possibilités d'extension à d'autres participants, et toutes pistes d'amélioration tendant à son maintien.

DES EFFECTIFS DE GENDARMERIE ÉTOFFÉS

Comportant désormais 9 militaires, la gendarmerie de Saint-Laurent-sur-Gorre est devenue communauté de brigades (ayant l'autorité sur les gendarmeries d'Oradour-sur-Vayres et de Châlus), soit un total de 21 militaires pour cette communauté dirigée par le major Bruno Bichaud, assisté de l'adjudant-chef Christelle Rousseau.

À noter que dans le cadre de cette réorganisation des services, les communes de Cognac-la-Forêt, Saint-Auvent et Séreilhac ne dépendent plus des services de gendarmerie de Saint-Laurent-sur-

Gorre mais de ceux de Saint-Junien.

La municipalité a fait procéder à des travaux de remise en état et d'amélioration des locaux de l'ancienne gendarmerie, afin de permettre l'emménagement de certains des militaires qui ne pouvaient être logés au sein de la nouvelle caserne.

Un service public renforcé à Saint Laurent, c'est une très bonne nouvelle pour la commune et ses habitants.

UN Oeil DANS LE RÉTROVISEUR DE L'ANNÉE 2016

La municipalité :

- remercie **Marie-Claude GARREAU** pour les nombreuses années passées au service des habitants dans son activité de Fleuriste.
- Souhaite un **bon premier anniversaire au maga-**

sin « point vert » (voir bulletin municipal de février 2016-pages 12 et 13) installé maintenant depuis plus d'1 an au numéro 1 de la rue de la Borie.

- Ne peut que constater et regretter le départ du poissonnier qui assurait une présence hebdomadaire le jeudi matin sur la place Léon Litaud.

Un patrimoine communal préservé ou enrichi

Les Vestiaires du stade municipal rénovés et agrandis



L'inauguration officielle a eu lieu le samedi 3 décembre 2016, en présence de nombreuses personnalités, des représentants de la ligue du centre-ouest atlantique et du district de football de la Haute-Vienne, des dirigeants du Football-club des deux vallées.



Étaient notamment présents autour d'Alain BLOND, maire :

Jean-Marc GABOUTY, sénateur, Bénédicte MARTIN, sous-préfète, Annick MAURIZIO et Yves RAYMONDAUD, conseillers départementaux, Dominique GERMOND vice-président de la communauté de communes, Bruno GRANCOING maire de Saint-Auvent, ainsi que de nombreux élus municipaux.

« un espace de rencontre et de convivialité qui faisait cruellement défaut »

Dans son discours, Alain BLOND, maire de Saint-Laurent, a précisé :



« La construction de ce nouvel équipement est le résultat de sollicitations du club de foot des Deux-Vallées et du district de la Haute-Vienne.

Le moment était propice car il correspondait à un appel à projet dans le cadre de la coupe d'Europe « Horizon bleu 2016 ».

Dans ce cadre, la ligue du

centre-ouest nous a attribué quelques 40 000 euros. À ce financement s'est joint le département pour 42 500 euros et l'État pour 37 500 euros. Solde pour la commune 107 000 euros.

Cette réalisation est un espace de rencontre et de convivialité qui faisait cruellement défaut. D'une manière plus générale, selon les statistiques, un adolescent sur deux ne pratique aucune activité sportive. Pour séduire la jeunesse il faut donc des structures d'accueil de proximité surtout quand elles sont animées par des associations

compétentes. L'aménagement de nos communes est un atout pour séduire de nouveaux habitants à nous rejoindre et rendre la vie plus agréable pour ceux qui ont déjà fait ce choix. Et ce ne sont pas les seuls impacts désirés. Les entreprises locales trouvent aussi toute leur place et des soutiens économiques dans ces actions »





Nous avons également demandé à Franck CHESSERON, président du football-club des deux vallées, de résumer l'actualité de son club, pour lequel les travaux ont été réalisés, et d'autre part de donner ses premières réactions par rapport à la mise à disposition de ces locaux flambants neufs :

« Le Football Club des 2 vallées se porte bien, cette saison nous avons deux équipes seniors évoluant en deuxième et quatrième division et une équipe vétérans. Nous sommes très bien représentés par nos jeunes avec des équipes dans toutes les catégories d'U6 à U13. De plus, cette année est marquée par la "naissance" de la première équipe féminine de notre club, catégorie U9 avec la présence de

sept jeunes filles.

De nombreux bénévoles nous permettent de faire évoluer ces jeunes pousses. En tout, le Football Club des 2 vallées compte 146 licenciés.

Le club tient à remercier chaleureusement la municipalité de saint Laurent sur Gorre pour la mise à disposition courant novembre d'une très belle salle juste à côté des vestiaires. Ce club house permet à toutes et à tous de prendre un goûter au chaud, de refaire les matchs, de fêter les victoires

et d'arroser les médailles de nos plus jeunes.

De plus, une telle salle nous permet d'organiser des réunions et des petites formations pour nos encadrants.

Avec les installations de St Auvent et de St Laurent, le club semble très bien armé pour continuer sa progression.

Encore MERCI à la municipalité et longue vie au Football Club des 2 vallées »

A noter que c'est le cabinet EPURE domicilié à Nexon, qui a assuré la maîtrise d'œuvre de ce dossier.

LES TRAVAUX DE L'AVENUE PASTEUR ET DE LA RUE SADI CARNOT



Simulation Avenue Pasteur - SARL Conseil Etudes Environnement

Ceux-ci seront exécutés en 2017, l'année écoulée ayant été consacrée aux études préliminaires et aux appels d'offres permettant de choisir les maîtres d'œuvre de ces opérations.

Le conseil municipal du 8 juin 2016 a choisi comme maître d'œuvre la SARL Conseil Etudes Environnement de Cussac, pour l'aménagement de l'avenue Pasteur.

Le conseil municipal du 25 juillet 2016, a choisi le Cabinet Vincent établi à Saint Junien, comme maître d'œuvre pour l'aménagement de la rue Sadi Carnot.

Pour mémoire, les travaux à réaliser consisteront à effacer les réseaux là où restent des réseaux aériens, à refaire les trottoirs, à aménager la voirie et l'éclairage public.

LA NOUVELLE SALLE DE MOTRICITÉ

Il s'agit là d'un nouveau bâtiment qui vient enrichir le patrimoine communal, et surtout comme il se doit pour toute réalisation publique, offrir un nouveau service utile à ses habitants, en l'occurrence à nos enfants. Le lecteur pourra sur ce point, se référer utilement à l'article « mise en service de la salle de motricité » de début de bulletin consacré aux réalisations en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

La circulation, la signalétique, la sécurité routière dans la commune



L'ATEC (agence technique départementale) a réalisé en 2016 une étude préliminaire pour la mise en place

d'un plan de circulation communal, ses conclusions et préconisations seront analysées et reprises en 2017 pour la poursuite de ce dossier, dont les deux axes principaux ont trait à la sécurité et à l'attractivité du cadre de vie.

Un prestataire extérieur a également conduit en 2016 une étude pour une révision globale de la signalé-

tique dans la commune, en lien avec ce futur plan de circulation.

Le contenu du rapport résultant de cette étude, sera lui aussi validé ou amendé en 2017 afin de permettre la concrétisation du projet dans les meilleurs délais.

«ZONE 30»

En lien avec des demandes d'habitants, le conseil municipal du 28 septembre 2016 a décidé l'aménagement d'une zone « 30 » et de ralentisseurs sur le secteur de l'école et des lotissements environnants, afin d'améliorer la sécurité routière sur ces secteurs. Il en résulte que l'agence technique départementale (ATEC 87) a été choisie comme maître d'œuvre pour ce programme, et que le maire a été autorisé à déposer une demande de subvention auprès du département.

LES TRAVAUX DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX PUBLICS AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

Le conseil municipal du 9 décembre 2015 avait approuvé l'agenda d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes porteuses de handicap, transmis à la préfecture et programmé sur la période 2016-2021.

La commune va donc planifier et réaliser les travaux prévus au cours de cette période, afin de mettre en conformité nos bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées, selon



« Tous différents mais ensemble »

les règles en vigueur. Le coût prévisionnel hors taxes de l'ensemble des travaux avait été estimé à une somme d'environ 100 000 €

Les bâtiments communaux entrant dans le champ de cette mise aux normes sont : la mairie, les écoles et le restaurant scolaire, la salle polyvalente, la salle culturelle, les vestiaires du stade, le camping, la chambre d'agriculture et le syndicat mixte, l'église bénéficiant pour sa part d'une dérogation.

LE FOYER JEAN BARBET DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL

Sur demande de l'association des retraités du canton, le conseil municipal a accepté à l'unanimité de reprendre les locaux du foyer Jean Barbet (rue Jean Jaurès) pour l'euro symbolique, la contrepartie pour la municipalité consistant à entretenir le local, et à le mettre partiellement à disposition de l'association aux jours et horaires antérieurs des activités avant cession.

La municipalité procède au diagnostic des travaux nécessaires pour une remise aux normes et une amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment. Cette nouvelle salle permettra d'offrir un nouveau service à la population selon des conditions qui seront définies ultérieurement, sachant que les réunions de travail du nouveau conseil municipal des jeunes sont d'ores et déjà prévues comme devant s'y dérouler (les séances plénières ayant lieu à la mairie).

Le bourg de Saint-Laurent passé à la loupe en 2017 par des étudiants

Le maintien des habitants, des activités et des services en centre-bourg est au cœur des préoccupations d'une municipalité d'une commune rurale telle que la nôtre, le centre-bourg devant rester un lieu de proximité et de centralité pour l'ensemble des habitants du territoire communal.

Ces préoccupations sont partagées à plusieurs niveaux, et la revitalisation des centres-bourgs fait notamment partie des objectifs du programme européen « LEADER 2015-2020 », ainsi que d'un programme national piloté par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

La redynamisation des centres-bourgs fait également partie des axes possibles de contractualisa-

tion entre l'état et les collectivités territoriales, au sein des futurs contrats de ruralité.

Des partenaires tels que le PNR Périgord-Limousin ou la Chatai-

Dans ce contexte, il a semblé qu'il pourrait être utile pour notre commune, d'accepter la proposition du PNR consistant à faire venir des étudiants de la faculté

des lettres et sciences humaines (FLSH) de Limoges, préparant le Master et la Licence « géographie et aménagement », et à leur permettre d'élaborer « sur le terrain » un diagnostic de développement de la commune, dans le cadre de cette démarche de « revitalisation des centres-bourgs »

Ces étudiants devaient réaliser leur étude au cours des

mois de février à avril 2017, et en restituer les conclusions en mai 2017 selon des modalités restant à déterminer.



gneraie LIMOUSINE sont impliqués dans cette démarche de revitalisation et sont très intéressés par un volontariat des communes autour de cette thématique.

LA RESTAURATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE



Le Conseil Municipal du 19 décembre 2016 a décidé d'accepter la proposition de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour une assistance gratuite à maîtrise d'ouvrage concernant la définition et la programmation des travaux intérieurs de restauration de l'église.

L'église de Saint-Laurent décrite sur la « toile »

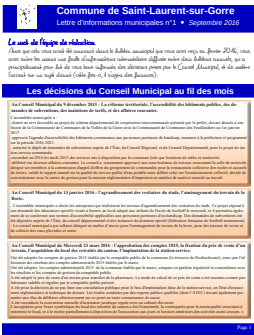
Source Wikipédia : « c'est un édi-

UNE FRESQUE MURALE SUR LA PLACE WEIHNZELL

Avec l'accord de la propriétaire, et après avis de l'architecte des bâtiments de France, une fresque murale va venir embellir les murs « nus » du bâtiment en face de la fontaine de la place Weihenzell.

fice composite doté d'un chœur en abside et d'un transept de l'époque romane (XIe XIIe siècles), dont la croisée supporte un clocher carré. Les deux travées de la nef voûtées d'ogive sont de style gothique (XVe siècle). Deux chapelles latérales d'époque indéterminée complètent le sanctuaire, de part et d'autre du chœur. »

Le conseil municipal «au fil des mois»



La lettre d'informations municipale numéro 1 de septembre 2016 répertoriait les décisions du conseil municipal « au fil des mois », et s'était arrêtée au conseil municipal du 25 juillet 2016, compte tenu de sa date de publication.

Vous trouverez donc ci-dessous les autres décisions prises en 2016 par le conseil municipal, pour les mois de septembre à décembre 2016, sachant que celles qui vous ont été présentées dans les articles précédents, ne sont pas reprises dans le détail ci-dessous :

Au conseil municipal du 28 septembre 2016 : la sécurité routière, de futurs travaux au groupe scolaire, l'achèvement de l'extension des vestiaires du stade, la non-augmentation de la redevance d'assainissement collectif, une subvention exceptionnelle pour l'école.

- Sur proposition du maire, et dans la continuité des choix budgétaires de l'année 2016 (tels que celui de la baisse de la part communale des impôts locaux ou l'absence d'augmentation des tarifs de la cantine scolaire), il a été décidé de ne pas modifier les tarifs de la redevance d'assainissement collectif (abonnement et consommation)
- L'assemblée communale a par ailleurs accordé

une subvention exceptionnelle à l'école de Gorre pour un séjour pédagogique d'une semaine à la mer, concernant un groupe d'une quarantaine d'enfants, à hauteur de 70 € par enfant, soit un montant global de l'ordre de 3 000 € venant compléter les participations des familles et de l'amicale des écoles.

- Les autres délibérations prises ont été celles d'un recrutement pour un besoin saisonnier au restaurant scolaire, ainsi que de la prise en charge par la commune des frais notariaux pour l'achat simultané de plusieurs parcelles au lotissement de maison neuve.

Au Conseil municipal du 17 novembre 2016 : Un maître d'œuvre pour la future station-service communale, l'élection des nouveaux délégués communautaires, diverses adhésions et conventions.

- Elections des délégués à la CC Ouest Limousin : un arrêté préfectoral du 19 octobre 2016 portant composition du conseil communautaire de la CC Ouest Limousin au 1er janvier 2017, a fixé la répartition des 34 sièges par communes. St-Laurent/Gorre disposera de 4 sièges sur les 7 actuels, et le conseil municipal a donc élu ses nouveaux représentants au scrutin de liste parmi les conseillers sortants : Alain BLOND, Marie-Laurence MORANGE, Dominique GERMOND et Jean-Pierre PATAUD.
- Sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé d'adhérer au service « Energies Service Public 87 » du syndicat SEHV. Ce service accompagne les collectivités qui le souhaitent dans leurs démarches d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Cette adhésion

permettra à la commune de bénéficier d'un bilan énergétique de l'ensemble du patrimoine communal, et d'avoir une démarche axée sur le « développement durable » pour ses prochaines opérations de rénovations ou de constructions.

- Le conseil municipal a aussi autorisé le maire à conventionner avec les services de l'Etat pour gérer l'année de transition que sera 2017 en matière d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.
- Les autres délibérations prises ont concerné des modifications d'horaires de travail d'agents communaux, la validation d'avenants de marchés de travaux (en plus ou moins-values) concernant la salle de motricité, et l'approbation du renouvellement de la convention d'hygiène des locaux avec l'EPHAD de la résidence « les pins ». Le conseil a également été informé de l'état d'avancement du projet relatif à la mise en place du conseil municipal des jeunes (CMJ) créé par délibération du mois de juin 2016.

Conseil municipal

Au conseil municipal du 19 décembre 2016 :

Choix de l'entreprise pour les travaux de la rue Sadi Carnot, Maintien des tarifs communaux de mise à disposition en 2017, contrats pour accroissements temporaires d'activité.

-Le conseil a retenu l'entreprise CMC-TP pour réaliser les travaux d'aménagement de la rue Sadi Carnot, au vu de l'analyse des offres faite par le maître d'œuvre, et il a demandé que soit faite une proposition d'achat de terrain à la SCI Jules Immo pour régularisation en voie publique.

-L'assemblée a décidé de ne pas augmenter en

2017 les tarifs de location des matériels et équipements communaux mis à la disposition des habitants (à noter que ces tarifs sont inchangés depuis 2012) Voir tableau des tarifs ci-après à la rubrique « finances » du bulletin.

-Les élus ont validé de nouveaux contrats pour accroissement d'activité, liés à l'animation du nouveau conseil municipal des jeunes, à une compensation de mi-temps thérapeutique, et à une surcharge ponctuelle pour traitement de dossiers spécifiques, dont celui de la future maison médicale pluridisciplinaire.

Si vous souhaitez **plus d'informations** sur les points à l'ordre du jour des séances des conseils municipaux, nous vous rappelons que tous les comptes rendus peuvent être consultés sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-laurent-gorre.fr> (rubrique MAIRIE/ sous-rubrique ACTES ADMINISTRATIFS) (Le bulletin municipal étant pour sa part dans la sous-rubrique PUBLICATIONS)

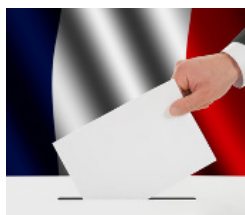
Pour mémoire, un point d'accès internet est à votre disposition au sein de la médiathèque intercommunale. En ce qui concerne le site internet de la commune, il

n'est pas inutile de redire qu'il est alimenté chaque jour depuis 2016, par un « **fil d'actualité** » **reprenant les articles du journal « le populaire du centre » concernant la commune de Saint-Laurent sur Gorre**, et que vous avez accès gratuitement à la totalité du contenu des articles en cliquant sur le titre.

Les procès-verbaux du conseil sont également disponibles en consultation papier à la mairie ou sur les panneaux d'affichage installés en divers points de la commune et des villages, pour ceux d'entre vous qui ne disposeraient pas de l'outil internet.

Elections

Les prochaines élections en 2017



Présidentielle

Premier tour : le **dimanche 23 avril 2017** - Second tour : le **dimanche 7 mai 2017**.

Législatives

Les **dimanches 11 et 18 juin 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Lieu de vote : Salle culturelle Desoubdanes

Vous votez dans une commune d'au moins 1 000 habitants, vous devez présenter un justificatif d'identité !!!

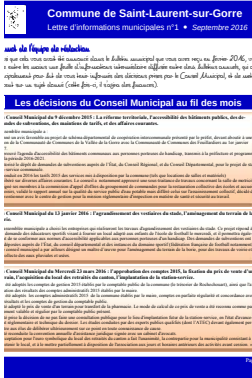
Vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore

(en cours de validité)

- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (en cours de validité) (pour les ressortissants français uniquement)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)
- Titre de séjour (en cours de validité) (pour les ressortissants européens uniquement)

Les finances communales



La lettre d'informations municipales numéro 1 de septembre 2016, comportait un zoom sur les finances locales, et vous a donc permis de prendre connaissance des données essentielles relatives aux résultats de l'année 2015 et aux budgets de l'année 2016.



La prochaine lettre qui sera diffusée en septembre 2017, reviendra sur les comptes de l'année 2016 en dépenses et recettes exécutées, et sur les prévisions budgétaires 2017.

Les points importants à souligner en matière de finances :

- les comptes administratifs 2015 de la commune établis par le maire, ont été adoptés compte tenu de leur parfaite régularité et concordance avec les résultats et comptes de gestion du comptable public.
- la capacité d'autofinancement de la commune lui permet de financer ses investissements sans recours à l'emprunt, et de poursuivre en 2016 (comme en 2015) la réduction des taux de la part communale des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières sur bâti et non bâti)

Les tarifs 2017

Le conseil municipal du 19 décembre a par ailleurs délibéré sur les tarifs communaux 2017. **L'assemblée a en effet décidé de ne pas augmenter en 2017 les tarifs de location des matériels et équipements communaux mis à la disposition des habitants** (à noter que ces tarifs sont inchangés depuis 2012) et il nous a semblé utile de les faire figurer dans le présent bulletin :

Locations stands et chapiteaux

Location Salle des fêtes

Stands 2,5 x 2,5 m / 2,5 x 5 m / 3 x 5 m	
Associations communales	gratuit
Associations du canton	15 €/le 1er, 10 €/les suivants (gratuit pour le Comité de Jumelage et le FC St-Auvent)
Communes du Canton	gratuit
Communauté de Communes pour l'Office de Tourisme	gratuit
Les communes et associations hors canton	pas de prêt
Les particuliers	forfait 50 €(pose, dépose, transport)
Les repas de rue	gratuit

	Habitant de la Commune	Habitant hors commune
1/2 journée	60 €	100 €
journée hors week-end	100 €	200 €
forfait week-end	210 €	300 €
Prix par couvert	0,20 € l'unité	

Conditions 50% d'acompte à la réservation, solde après la location

Chapiteaux 8 x 6 m	
Associations communales	gratuit
Associations et communes du canton	100 €/ stand ; gratuit pour le Comité de Jumelage, le FC St-Auvent et la Communauté de Communes pour l'Office de Tourisme
Associations et communes hors canton	300 €/ stand

Renseignements et réservation :
Mairie - 05 55 00 00 21
mairie.stlaurent.gorre@wanadoo.fr

La démographie de la commune



NAISSANCES

- Le 27 janvier, Sydney, Denai GIMENEZ, 23 rue Victor Hugo – SLG
- Le 9 mars, Liam, André, Christian VEVAUD, 1 Chez Caire – SLG
- Le 1er mai Timéo, Raymond, Roger VERGNAUD, 30 La Lande du Noyer – SLG
- Le 30 mai, Arthur, Louis, Alexis DUBAUD, 13 allée Camille Claudel – SLG
- Le 2 juillet, Mathis, Michel, André MADAGARD, 6 ruelle de Clareuil – SLG
- Le 11 août, Mathaël DUPUY, 1 route de Limouret – SLG
- Le 19 décembre, Romane, Patricia, Simone LANGLADE THEBAULT, 5 allée des Primevères – SLG

MARIAGES

- Le 09 janvier, Melle Mélanie GUINEBERT et Mr Gaëtan HENAULT.
- Le 23 avril, Melle Sylviane FAURE et Mr Didier CHARRON.
- Le 09 juillet, Melle Florence GUERRI et Mr Eric BARBIER.

DECES

- Le 19 janvier, François RATINAUD, Résidence les Pins – SLG
- Le 28 janvier, Marguerite, Marie Louise CHIROL veuve MORANGE, Résidence les Pins – SLG
- Le 28 janvier, Germaine DAUGE veuve DELAVIE, Résidence les Pins - SLG
- Le 7 février, Amédée, Paul, Louis GERVAIS, Résidence les Pins – SLG
- Le 10 février, Catherine DELIAS veuve LACOTE, Résidence les Pins – SLG
- Le 20 février, René DUPRAT, 57 route de Nogeat - SLG
- Le 10 mars, Simone SOULAT veuve MENARD, Résidence les Pins – SLG
- Le 11 mars, André CHALARD, La Roussille – SLG
- Le 23 avril, René BOULESTEIX, Résidence les Pins - SLG
- Le 4 mai, Jean-Pierre, Albert, Emmanuel DURAND, Limouret – SLG
- Le 5 mai, Huguette LAGARDE, Résidence les Pins - SLG
- Le 9 mai, Jean Marcel GRIFFON, Résidence Les Pins – SLG
- Le 12 mai, Adrienne, Louise JUDE veuve BOUCHAUD, La Grillère - SLG
- Le 1er juin, Yvette BARRIER veuve AUTHIER, Résidence les Pins – SLG
- Le 4 juin, Anne AUPETIT veuve COURDEAU, 6 allée des Thuyas - SLG
- Le 7 juin, André, Henri SEGUIN, Résidence les Pins – SLG
- Le 8 juillet, Nelly, Françoise, Désirée CARBONNEL veuve GUIHAIRE, Résidence les Pins - SLG
- Le 12 juillet, Marcel, René, Jean FOUGERAS, Résidence les Pins - SLG
- Le 12 août, Lucien LEGER, Chaizemartin – SLG
- Le 30 août, Josette, Vincente PARRENO veuve HOUILLON, Résidence les Pins – SLG
- Le 10 octobre, Marie Lise CLUCHARD épouse MAURER, route de Bellevue - SLG
- Le 17 octobre, Aimé BEYLY, Résidence les Pins - SLG
- Le 24 octobre, Marie, Catherine, Georgette CHAPUT veuve BONAFE, Résidence les Pins – SLG
- Le 12 novembre, Marie-Thérèse DESPLANCHES veuve DELIAT, Résidence les Pins – SLG
- Le 22 novembre, Geneviève, Marie VILLECHAIZE veuve MARSAUD, Résidence les Pins - SLG
- Le 4 décembre, Robert, Lloyd HALL, 37 chemin de la Grange – SLG
- Le 10 décembre, Yvonne VEYRETOU veuve CHANTARAUD, Résidence Les Pins – SLG
- Le 11 décembre, Albert, Fernand, Félix, André MALLE, 6 chemin de Cubes – SLG

L'attention portée aux aînés

L'EHPAD - La Résidence Les Pins



Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est gestionnaire de l'établissement.

Il est présidé par le maire de Saint-Laurent. Son conseil d'administration est constitué de conseillers municipaux et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Contact :

05 55 00 01 02

5 avenue Léon Dunaud
87310 Saint-Laurent-sur-Gorre

NOTRE MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE DANS LA PRESSE EN 2016

«L'accueil de jour»

« La Résidence Les Pins de Saint-Laurent-sur-Gorre propose depuis plusieurs années maintenant un service d'accueil de jour au sein de l'Ehpad. Il s'agit d'une formule d'accueil pour les personnes âgées en perte d'autonomie, sur une demi-journée, une journée entière ou plusieurs journées dans la semaine. Ce service souvent méconnu du public peut accueillir jusqu'à 6 personnes. Cette offre de prise en charge permet de répondre localement aux besoins d'une population vieillissante. Les personnes accueillies bénéficient d'activités adaptées et

thérapeutiques encadrées. Stimulation des sens, exercices de mémoire, ateliers créatifs, culinaires et manuels, chant, danse, jardinage, gym douce, loto sont au programme.

Il s'agit pour certains de rompre l'isolement du domicile, de maintenir du lien social, pour d'autres de préserver les capacités restantes et l'autonomie afin de favoriser un maintien à domicile.

Cela contribue au mieux-être de la personne accueillie, de retarder l'entrée en institution mais également de la préparer si elle devient nécessaire. C'est aussi

une alternative pour préserver les aidants en évitant l'épuisement, en leur permettant de se procurer un moment de repos. En outre, ils peuvent trouver dans l'accueil de jour un lieu d'échanges avec les professionnels, un soutien moral, une écoute.

L'accueil de jour fonctionne du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 h 30. Les personnes du canton de Saint-Laurent-sur-Gorre peuvent bénéficier d'un transport organisé par la Résidence.»

(Source : Emmanuel DOUAY, correspondant local du populaire du centre)

MADAME LE SOUS-PRÉFET EN VISITE



« En visite dans la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre le mercredi 9 novembre 2016, Bénédicte Martin, sous-préfète de Bellac-Rochechouart, a été accueillie par Alain Blond, maire de la commune, nombre de ses adjoints et Yves Raymond, conseiller départemental.

Elle s'est notamment rendue à l'EHPAD La résidence les pins où le directeur Laurent Lagneau a joué les guides. Il a expliqué la philosophie qui préside au fonctionnement de la structure. « Nous avons un grand respect pour nos résidents et ce à tous niveaux. Dans l'accompagnement de tous les jours, dans les animations qui sont très nombreuses et très variées grâce à une équipe compétente. Cela se ressent aussi au niveau des soins qui sont toujours respectueux de la personne. Ici pas de camisole chimique ou de pensionnaires attachés, ces pratiques d'un autre

temps n'ont pas droit de citer chez nous ».

L'Ehpad s'est également doté de techniques de pointes qui visent au bien-être des résidents. Un exemple parmi d'autres, la mise en place d'un espace « Snœzelen », une méthode développée dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais est proposée depuis de nombreuses années dans le cadre du handicap et du polyhandicap.

Bienfaits confirmés de l'espace « Snœzelen »

Cette approche, qui se développe maintenant dans les secteurs gérontologiques notamment, est une démarche d'accompagnement basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ». Le concept s'articule autour de trois dimensions : des propositions d'expériences adaptées autour des différentes modalités senso-

rielles, visuelles, sonores, tactiles ; le respect de la personne et de ses rythmes en lui permettant d'être actrice dans une présence empathique et attentive de la part des soignants ; des expériences liées au relâchement et à la réduction des tensions autorisant un mieux-être potentiel.

Télémédecine à la résidence des Pins

Autre équipement des plus appréciés, la salle de télé-médecine. Dans de très nombreux cas, la mise en relation entre le patient et un spécialiste peut se régler par un contact virtuel par vidéo interposée. Les résidents peuvent ainsi « rencontrer » des médecins spécialistes dans de nombreux domaines basés au CHU de Limoges, au Centre Esquirol ou encore au Centre hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche. Bénédicte Martin a pu ainsi être mise en contact avec le professeur Dantoine, gériatre au CHU de Limoges, qui a salué les efforts d'équipement développés par les dirigeants de la résidence. Cette qualité d'accueil et de soins se traduit par un taux d'occupation de l'Ehpad jamais vu jusqu'à présent. 69 pensionnaires y sont accueillis et l'accueil de jour d'une capacité de 6 personnes ne désemplit pas. »

(Source : Emmanuel DOUAY, correspondant local du populaire du centre)

LE REPAS DES AÎNÉS

Organisé comme chaque année par la municipalité, ce repas a eu lieu le 13 février 2016 et avait été préparé par le traiteur Jérôme BRUN, la partie animation étant confiée à Alain MOULY.

Il a réuni 150 personnes dans la salle polyvalente, en présence du maire Alain BLOND et de ses adjoints et conseillers municipaux, et a permis à l'ensemble des participants de passer comme chaque année, un

agréable moment de convivialité.

Des sets de table, décorés d'images anciennes de la commune, ont été offerts à l'ensemble des convives.

La date du repas des aînés en 2017 est le samedi 11 février 2017, nous en rendrons compte dans une prochaine publication.



LE COLIS DES AÎNÉS

Dans un souci d'équité, la Commune offre un colis à ses aînés qui ne viennent pas au repas des Anciens.

Cette mesure s'adresse aux personnes âgées de 75

ans et plus, considérant qu'à partir de cette tranche d'âge peuvent survenir des difficultés pour se déplacer au repas offert par la municipalité.

109 colis ont été distribués en 2016.

LA REPRISE DU LOCAL DES RETRAITÉS DU CANTON, LE FOYER JEAN BARBET



A l'unanimité, le Conseil Municipal du 23 mars 2016 a accepté de façon définitive la cession pour l'€ symbolique du bâtiment et du terrain de l'Association des Retraités du Canton à la Commune.

Les conditions de la cession ont été fixées comme suit : laisser à l'Association l'accès et l'usage des biens pour y exercer ses activités les lundis et mercredis après-midi, et

le 1er mardi de chaque mois pour leur réunion mensuelle.

Ce point a été abordé précédemment dans la rubrique du bulletin relative au patrimoine communal. En la circonstance, la municipalité a souhaité répondre positivement aux difficultés exprimées par les dirigeants de l'association pour continuer à assurer la gestion et l'entretien des bâtiments.

La qualité de l'environnement dans votre commune

Et si en 2017 comme en 2016, chacun participait à sa manière au fleurissement général de la commune ?

Que vos fleurs et plantes soient au rendez-vous au printemps prochain sur les balcons, dans les cours, et tout endroit où il vous plaira de les exposer !

Continuons à faire vivre ce slogan : « **FLEURIR, c'est ACCUEILLIR** »

OBJECTIF ZERO PESTICIDE AU 1ER JANVIER 2017



Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour détruire des herbes, des insectes, des champignons ou tout autre organisme jugé « nuisible ».



En termes d'utilisation de pesticides, la France est classée troisième au niveau mondial et première au niveau européen. Un triste record ! Leur emploi, sur des surfaces le plus souvent imperméabilisées et au contact de la population, a des impacts non négligeables sur notre environnement proche, notamment sur la santé, la qualité de l'eau et la biodiversité. L'adoption de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte présentée par Ségolène ROYAL a fixé les dates d'interdiction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour les collectivités et les particu-

liers. **Ils sont interdits d'utilisation, pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1er janvier 2017. A la même date, la vente en libre-service des produits phytosanitaires aux particuliers est également interdite et au 1er janvier 2019, leur utilisation sera proscrite.**

Il est donc désormais obligatoire pour la commune de ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien

des voiries, des trottoirs et des espaces verts. Des méthodes alternatives au désherbage chimique sont utilisées par les agents comme le désherbage thermique, le débroussaillage, le balayage mécanique des trottoirs et des caniveaux, le désherbage manuel des trottoirs... Mais il n'y a rien de magique !

Ces techniques alternatives sont coûteuses en temps et n'ont évidemment pas le même rendu que les traitements à base de produits chimiques. L'effectif de notre Service Technique n'ayant pas évolué,

les agents ne peuvent parvenir à eux seuls au même résultat que celui qu'ils obtenaient avec l'utilisation de produits phytosanitaires. C'est impossible, même avec la meilleure volonté du monde ! Il devient donc nécessaire d'accepter un peu d'herbe dans nos rues, voire de contribuer, dans la mesure de nos moyens, au désherbage de notre environnement proche.

La présence d'herbes et de plantes, jugée parfois sévèrement par nos concitoyens, ne doit pas nous faire oublier que **cette transition, aujourd'hui imposée, est un bienfait pour notre santé et notre avenir.**

Devant la multiplication de certaines maladies (cancers, maladies neurologiques, endocriniennes...) et face aux problèmes écologiques préoccupants, soyons de ceux qui font le choix de **préserver la VIE** sous toutes ses formes !



La vie de la commune et la nouvelle communauté de communes «Ouest Limousin»

La vie communautaire va s'exercer en 2017 au sein d'une nouvelle collectivité, la communauté de communes Ouest Limousin, née de la fusion de notre Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre avec la communauté de communes des Feuillardiers.

Un bulletin spécial intitulé « Où en est la fusion ? » a été distribué dans vos boîtes aux lettres au mois de décembre, et nous vous invitons à le parcourir pour vous familiariser avec cette nouvelle collectivité.

Vos délégués élus auprès de la nouvelle communauté de communes (4 délégués pour Saint-Laurent sur Gorre) sont : Alain BLOND, Marie-Lau-

rence MORANGE, Dominique GERMOND, et Jean-Pierre PATAUD.

Dans l'attente de la mise en ligne d'un nouveau site internet communautaire, et de la diffusion en 2017 du premier bulletin d'informations de la CC « Ouest Limousin », vous pouvez aller consulter le site www.cc-vallee-gorre.fr pour prendre connaissance de l'actualité, du projet de développement du territoire et de l'historique des travaux ayant permis la naissance de la Communauté de Communes Ouest Limousin.

Il n'est pas inutile de rappeler que ce nouveau territoire est la conséquence des récentes réformes territoriales imposées

par le législateur (Loi NOTRE de 2015, Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avec certes le regroupement des intercommunalités, mais aussi une redistribution des compétences entre l'Etat, les régions, les départements, les intercommunalités et bien sûr les communes.

Les compétences dévolues à la communauté de communes sont exercées dans des domaines qui touchent à votre vie quotidienne, et la liste de ces compétences figure en page 4 du bulletin spécial « Où en est la fusion ? » à la rubrique « Quelles compétences pour la communauté de communes ? »

UN ZOOM SUR LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LE DOMAINE SOCIAL

Le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) met à votre disposition : Un point-écoute, des permanences sociales (FNATH, conciliateur de justice, solidaribus, mission locale rurale), un point d'accès numérique, et un Visio-guichet (Pôle Emploi, CAF, MSA, CARSAT)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes, à la rubrique « social » ou téléphoner au 05 55 48 19 20 Véronique DEFAYE.

UN AUTRE ZOOM SUR LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LE DOMAINE ENVIRONNEMENTAL

La compétence « gestion des déchets » (le ramassage de vos ordures ménagères, les dépôts dans les éco-points..) ainsi que celle relative au « SPANC » (service public d'assainissement non collectif) sont du ressort de la communauté de communes.

Pour toute interrogation, n'hésitez pas à consulter le site internet de la communauté de communes, à la rubrique « environnement ».

L'animation dans la commune

LA CULTURE ET LES LOISIRS

La culture et les loisirs, c'est le **CINEMA** !



Ciné Plus Limousin, avec le concours de la municipalité, organise chaque mois une séance de cinéma.

Le premier vendredi de chaque mois, vous pouvez en effet à l'espace culturel Desoubdanes, place de l'église, assister à la projection d'un film récent avec une qualité d'image analogue à celle des salles spécialisées.

L'été, vous pouvez même profiter d'une séance en plein air sur écran géant, au stade municipal.

Les tarifs de cinéma sont attractifs, compte tenu de la participation financière de la municipalité. Le tarif adulte est en effet de 5 €; et l'enfant de moins de 13 ans paie 3,50 €

Et c'est aussi le **THÉÂTRE** !

La commission « loisirs-culture » du conseil municipal organise des représentations théâtrales pendant l'année. La programmation est éclectique, et est portée à votre connaissance par les canaux d'affichage habituels.

La mairie a ainsi fait venir au centre culturel en septembre 2016 la troupe de la Java des Gaspards, qui a interprété avec succès, son spectacle « on n'est pas des zazous », devant un public nombreux et ravi.

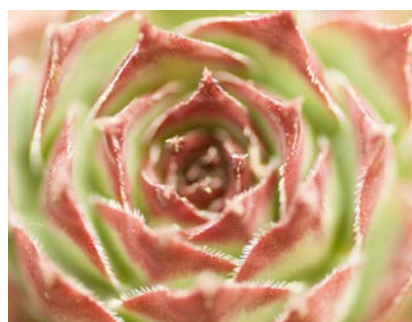


© La Java des Gaspards

Nous vous invitons à venir nombreux assister à ces diverses représentations.

Le cinéma ou le théâtre en milieu rural, c'est à la fois le spectacle près de chez soi, un moment de partage avec les autres habitants de la commune, et un instant de détente et de convivialité.

Nous avons parlé dans ce bulletin de la nécessité du maintien du commerce de proximité, nous pouvons aussi énoncer cette même nécessité pour « le maintien du « loisir de proximité » !



© Photo Club de Saint-Junien

Et la culture et les loisirs, c'est encore des **EXPOSITIONS** !

Au mois d'août 2016, la municipalité avait organisé sous l'impulsion de Marie-Laurence Morange, adjointe au maire, les premières rencontres photographiques de Saint-Laurent sur Gorre à la maison des associations.

Les sociétés Photolim 87, le photo club de Saint Junien et la société Imao ont pu exposer leurs réalisations dont la qualité a été soulignée par l'ensemble des visiteurs de l'exposition.

LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES LOISIRS



La culture et les loisirs, c'est également la MEDIATHEQUE intercommunale (place de l'église), et nous vous invitons à relire le bulletin municipal de février 2016 qui y avait consacré un long développement.

Il est à noter que la médiathèque a rénové et réorganisé ses espaces à la fin de l'année 2016, et nous invitons la population de Saint-Laurent à lui rendre

visite pour apprécier les nouvelles conditions d'accueil et de confort, et la facilité d'orientation permises par ces aménagements. Au-delà des livres traditionnels et des supports musicaux, les jeunes enfants et les adolescents pourront notamment apprécier les rayons du premier étage, désormais abondamment garnis en jeux vidéo, jeux de société, et bandes dessinées.

«La culture accessible»

Sur le site internet de la communauté de communes :
<http://www.cc-valleedelagorre.fr/culture-tourisme-sports/mediatheque>



La culture et les loisirs, c'est aussi l'OFFICE de TOURISME intercommunal.

« Un espace vaste et convivial dédié à l'accueil des visiteurs, à la présentation d'expositions variées de qualité et à l'organisation de spectacles et d'animations « tout public ».

DES ANIMATIONS DIVERSES ET VARIÉES

Les manifestations festives et d'animation dans la commune sont organisées à l'initiative de plusieurs acteurs, dont la commune, la communauté de communes, et bien sûr les associations.

Vous trouverez d'ailleurs en fin de bulletin le calendrier 2017 des animations organisées sur le territoire communal.

Et nous revenons ci-dessous sur quelques animations notables de l'année 2016 :

Le marché de Noël était organisé cette année le 4 décembre 2016 par la commune, et une fois encore le public et les exposants ont répondu présent sur la place Léon Litaud et dans les salles et rues environnantes au cœur du bourg.

Le marché de Noël fêtait ses 20 ans, et pour l'occasion le public a pu déguster des parts de gâteaux

d'anniversaire « géants » offerts par la municipalité, après que le père Noël ait comme à l'accoutumée distribué force « bises et bonbons » sous un soleil radieux.

Et nous vous donnons rendez-vous en décembre 2017 pour le vingt et unième marché de Noël !



Le forum des associations sportives

La municipalité avait mis à disposition les installations sportives de la commune et ses moyens techniques et logistiques, afin de permettre la tenue du 1er forum intercommunal des associations sportives qui a eu lieu le dimanche 11 septembre 2016.

Le populaire du centre en a rendu compte en ces termes dans ses colonnes :

« Le premier forum des associations sportives organisé par la communauté de communes de la vallée de la Gorre (CCVG) au stade de Saint-Laurent-sur-Gorre a remporté un incroyable succès.

Le Sporting Club cycliste laurentais, l'association Trail Via-Agrip-

pa, le Football club des Deux-Val-lées, le Tennis club laurentais, le club de taekwondo, Jazz-Danse, le billard club Val-de-Gorre, le judo club Val-de-Gorre, la gymnastique volontaire des retraités du canton, la gymnastique de la Vallée de la Gorre, les écuries D'Spoirs, les chemins du Yoga, le tir à l'arc de Saint-Junien et le « Aixé Kayak » se sont mobilisés pour tenir des stands de démonstration de leurs disciplines.

Fête populaire : Le public a répondu massivement à l'invitation créant ainsi une vraie fête populaire. Lors de cet événement, de multiples contacts ont été noués et de nombreuses personnes ont manifesté leur intention de rejoindre

un des clubs présents.

Pour Dominique Germond, 1er adjoint à la CCVG et notamment en charge des sports, « c'était le but : développer et promouvoir les activités physiques et sportives, et coordonner l'ensemble des actions dans ce domaine. C'était aussi un moyen de recenser les associations sportives et les équipements, leur donner des informations sur les aides qui leur sont proposées comme la mise à disposition du minibus communautaire, la future construction d'un terrain multisports sur la commune de Cognac-la-Forêt, leur présence dans le guide des sports et la mise à disposition de nombreux outils de communication ». Pari réussi. »



La participation au Téléthon

Avec la participation du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Laurent sur Gorre et d'associations sportives du territoire (Vallée Sports, le Sporting Club Cycliste Laurentais, le judo Club Val de Gorre, le Trail Via Agrippa de Saint-Auvent, le Football Club des deux Vallées et le club de Taekwondo de Cognac-la-Forêt), le téléthon a fait son retour en 2016.



Et nous avons donné la parole à **Gaétan Aupetit, chef de corps** :

- *Qu'est-ce qui vous a incité à participer au forum des associations sportives d'une part, au téléthon d'autre part ?*

« Il est dans notre nature de répondre aux sollicitations dans la mesure du maintien du potentiel opérationnel.

C'est pourquoi nous avons adhéré de suite à cette nouvelle dynamique locale initiée par la communauté de commune de la vallée de la Gorre.

Au-delà du coup de pouce apporté à L'AFM, et en



marque de soutien aux personnes souffrantes de myopathies et de maladies orphelines, il nous semble capital de véhiculer nos valeurs

que nous avons pu retrouver chez les adhérents des associations sportives que nous avons eu la chance de croiser sur ces deux manifestations.

Ces manifestations sont aussi l'occasion de communiquer et de faire tomber les idées reçues au sujet de l'engagement de sapeur-pompier volontaire, cette vocation est bien accessible à toutes et tous, de 17 à 55 ans. »

- *Que retenir-vous de ces deux journées ?*

« Ces deux journées furent placées sous les signes du partage et de la bonne humeur.

Nous ont permis d'appréhender la richesse méconnue du tissu associatif.

Et ont été aussi l'occasion d'informer les personnes présentes sur les « gestes qui sauvent ».

- *Envisagez-vous une nouvelle participation en 2017? Pourquoi ?*

« Assurément, car il nous semble important de fédérer au plus large dans le but de développer ces initiatives.

Mais aussi pour les réponses apportées aux questions précédentes. »



Le premier carnaval de Saint-Laurent et la traditionnelle fête annuelle ont eux aussi rencontré un franc succès, organisés sous l'égide du nouveau comité des fêtes, et sont évoqués dans la partie de notre bulletin où la parole est donnée aux associations.

Parmi les manifestations marquantes de l'année 2016, doit aussi être citée celle qui a permis de fêter les **départs à la retraite de 3 sapeurs-pompiers** :

« Une cérémonie amicale et émouvante s'est déroulée au centre de secours de Saint-Laurent-sur-Gorre où Trois « anciens » de la grande aventure prenaient leur retraite.

Alain Duran, incorporé le 1^{er} février 1986 au grade de sapeur de 2^e classe a passé 30 ans à accomplir cette mission de pompier volontaire et a été nommé sergent honoraire en 2016. 25 ans de bons et loyaux services également pour Jean-Claude

Lathière qui avait rejoint le centre de secours en 1991. Il vient également de prendre sa retraite avec le grade de lieutenant honoraire. Alain Blond, nommé médecin-capitaine stagiaire le

1^{er} novembre 1981, a été rattaché au centre de secours en 1983. Diplômé de médecine catastrophe, co-créateur de la cellule d'intervention chimique de la Haute-Vienne avec le docteur Lorgue, il prend une retraite bien méritée au centre de secours de sa commune au bout de 25 ans d'investissement. Cependant il continue activement son implication au sein de l'association des pompiers de l'urgence internationale. » Source : Extrait de l'article du populaire du centre.

La municipalité les remercie pour leurs nombreuses années passées au service de la population, et leur souhaite une belle retraite.



Tribune libre de l'opposition

Un élan citoyen

2016 a été ponctuée d'événements souvent difficiles voire tragiques sur le plan national et international.

Sur le plan local, de nombreux changements nous ont été imposés : fusions des régions, fusions des communautés de communes avec pour conséquence l'éloignement des centres de décisions.

Au niveau de la commune, des décisions ont été prises sans toujours tenir compte de nos avis ainsi que ceux des groupes de travail.

Nos actions :

- Nous soutenons toujours l'installation d'une station de carburants que nous avons initiée, mais nous n'approuvons pas le choix du lieu d'implantation : entre caserne de pompiers et cimetière.

- Suite à la décision de vente des trois lots restants au lotissement du Chapelot nous avons été sollicités par un riverain qui était acquéreur d'un ces lots (information qui ne nous avait été communiquée).

Nos démarches ont permis de régler ce problème dans l'intérêt de tous.

- Concernant l'école,

La salle de motricité a été transformée en « Dojo » avec fixation des tatamis qui peut engendrer

des risques pour l'activité des enfants.

Si nous ne sommes pas hostiles à l'utilisation de ces locaux par des associations, en dehors des horaires scolaires, il faut que cet équipement reste à sa destination première : la motricité des enfants de maternelle.

Les travaux demandés depuis 2014 pour une meilleure fonctionnalité de l'école n'ont toujours pas été pris en compte. Une étude a été réalisée par l'ATEC, avec un coût facilement supportable par la commune. C'est pour nous une priorité.

Le maire nous a présenté un projet de rénovation et d'adaptation des WC de l'école élémentaire. Nous suivrons attentivement ce dossier.

- Conseil municipal des Jeunes (C.M.J.)

Quatre conseillers municipaux ont finalisé le projet de C.M.J. qui devient depuis fin 2016 une réalité.

13 enfants font partie de ce C.M.J. piloté par un animateur diplômé et accompagné par les élus.

Ces jeunes pourront faire des propositions qui seront présentées au Conseil Municipal et possiblement retenues.

- Ouest Limousin :

Le conseil municipal a désigné ses délégués à la nouvelle communauté de communes, Ouest Limousin, issue de la fusion des Feuillardiers avec la Vallée de la Gorre. L'Elan Citoyen dispose toujours d'un délégué.

Pour 2017, nous souhaitons une meilleure collaboration avec une prise en compte de nos propositions :

- Transport des personnages âgés isolés dans les villages

- Revitalisation du centre bourg

- Utilisation du patrimoine bâti de la commune

- A quand une Maison des Jeunes !

Dans l'attente de la prise en compte et la mise en débat de ces propositions, nous vous souhaitons une excellente année 2017.

Nous restons à votre disposition, vous pouvez toujours nous contacter.

Valérie Ilaha Itéma, Jean-Pierre Pataud, Michel Salagnad.

Comme chaque année, nous donnons la parole aux responsables d'associations communales, afin qu'ils puissent en quelques lignes rappeler la nature de leurs activités, et détailler leur programme de l'année à venir.

Et nous le répétons l'an dernier, les associations ont toujours besoin de vous !!!

(N'oublions jamais que l'animation en milieu rural repose pour beaucoup sur le dynamisme associatif)

En France, de très nombreuses personnes donnent du temps aux autres. Le faire dans le cadre associatif concerne environ 16 millions de nos compatriotes, permettant à 1,3 millions d'associations d'exister et de développer des activités.

Et pour plus d'informations, voir le site www.associations.gouv.fr



Avant de laisser la parole aux dirigeants et responsables d'associations dans les pages qui suivent, nous tenons ici à remercier à nouveau les associations sportives et l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au succès du 1er forum intercommunal des associations sportives, et qui ont participé aux animations du téléthon 2016, s'associant ainsi au formidable élan national de générosité et de lutte contre la maladie.

Autour de 2 événements, la réunion d'associations de diverses natures et origines, a permis de montrer que l'animation en milieu rural peut être « fédératrice » et « mobilisatrice ». Cette voie de la mise en commun des énergies et des moyens au niveau associatif, mérite certainement d'être un peu plus explorée et développée pour maintenir une dynamique de territoire.

Et nous rappelons aux associations que le **panneau d'information numérique** implanté dans le centre bourg peut leur permettre de faire connaître les **dates de leurs manifestations** tout au long de l'année, sur demande effectuée auprès de la mairie.

Sport et loisirs

- Le Comité des fêtes
- Le Sporting Club Cycliste Laurentais
- La Gaule laurentaise
- Le Comité de Jumelage
- Le Judo Club Val de Gorre
- La Gymnastique des retraités du canton
- L'association de gymnastique volontaire de la Vallée de la Gorre
- Les chemins du Yoga
- L'association Jazz Danse
- Les Jardins de Liliane

Autres associations et partenaires

- Fastoche les enfants
- Amicale des écoles
- FNATH
- Association des anciens combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc
- L'association Perce-Neige
- Association des retraités du Canton
- Pouce Travail

De nombreux partenaires et associations nous avaient fait parvenir des articles. Pour des raisons de limitation de la pagination du bulletin, les associations locales ont bien sûr été privilégiées. N'ont donc pu trouver leur place dans nos colonnes et ils voudront bien nous en excuser : «Face Limousin, Mission locale rurale, UFS que choisir, l'UNA, PNR, Adil 87, la Châtaigneraie limousine.»

Le Comité des fêtes

Le comité des Fêtes tient particulièrement à vous remercier d'avoir assuré le succès des différents événements qui se sont déroulés en 2016.

Nous vous espérons encore plus nombreux en 2017 !

L'année débutera par une assemblée générale le 15 Janvier à 10h30, à laquelle tout le monde peut participer. N'hésitez pas à venir nous y rencontrer.

Cette année, le carnaval se déroulera le 12 Mars. Venez nous rejoindre, vous êtes tous conviés, et déguisés, bien sûr !

Pour la fête de la musique du 21

Juin, nous sommes à la recherche de musiciens, ou de chanteurs, ... professionnels ou amateurs. Peu nous importe, pourvu que vous preniez plaisir à monter sur scène et que vous ayez envie de nous divertir !!!

La Grande fête annuelle se déroulera cette année, les 12 et 13 Août. Après le succès rencontré en 2016, nous réitérons l'animation sur le thème du cirque. Les forains seront présents avec leurs manèges. Le repas dansant du samedi soir sera maintenu.

Nous comptons sur vous, de plus

en plus nombreux, afin que cette année encore, tous ces événements rencontrent un succès encore plus grand !!!



Téléphone : 06 52 54 10 30

Le Sporting Club Cycliste Laurentais

Comme tous les ans, le SCCL profite de l'occasion qui lui est donnée pour lancer un appel à toutes celles et ceux qui voudraient pratiquer le cyclotourisme et venir rejoindre le Club.

Pour s'inscrire prenez contact, en téléphonant au 05 55 48 10 36.

Le S.C.C.L., dénombre une qua-

rantaine de membres, dont 6 féminines, qui se sont réunis en assemblée générale le 26 Aout 2016 sous la présidence d'Yves Raymondaut.

Les deux principales manifestations pour l'année 2017, seront : le 4 février notre traditionnelle soirée, repas dansant et le 29 avril

la demi-journée cyclo ouverte aux licenciés et non licenciés, avec un départ place de L'église à Saint-Laurent- Sur-Gorre. Deux circuits sont au programme : un de 80 km régulé à 25 km/h et l'autre de 50 km régulé à 22,5 km/h. Une sortie familiale est organisée en Dordogne pour le weekend de la Pentecôte.

Par ailleurs nous avons participé le 11 septembre 2016 au forum des associations et le 3 décembre 2016 au TELETHON.

De plus, tous les mercredis et samedis c'est en moyenne une dizaine de membres qui s'entraînent (50, 60, 80 km voir plus), sur nos belles routes de campagne. Certains participent chaque année à des BRS, (La Limousine, l'Écureuil, etc..).

Venez nous rejoindre nombreux, vous serez les bienvenus.



Les membres du club et leurs familles à la sortie à BROMMAT EN CARLADEZ en 2016

La Gaule Laurentaise

La saison de pêche 2016 est terminée. Pour la « GAULE LAURENTAISE » le bilan global est positif avec la vente de 340 cartes de pêche toutes catégories confondues. Les différents concours organisés par l'association à ST LAURENT, ST CYR se sont globalement bien déroulés malgré une sensible baisse de participants. Les mêmes manifestations seront reconduites en 2017

L'AAPPMA et la fédération ont effectué un rempoissonnement important puisque 440 kg de

truites farios, 290 kg de truites arc en ciel, une tonne deux cents de carpes, tanches et gardons ont été déversés dans les cours d'eau et étangs.

L'AAPPMA a maintenu un alevinage conséquent en truitelles de printemps et d'automne.

Les actions entreprises dans le cadre de l'entretien des cours d'eau et étangs se sont poursuivies en 2016 en collaboration et soutien des mairies et du syndicat mixte Vienne Gorre.

Les membres du bureau de la Gaule

Laurentaise remercient tous les bénévoles qui œuvrent et donnent de leur temps pour satisfaire à travers leurs actions l'ensemble des adhérents de l'AAPPMA. Remerciements aussi pour les dépositaires qui participent activement à la vente des cartes.

Pour l'année 2017 les cartes seront disponibles auprès du restaurant de GORRE, la librairie « l'Encre bleue » et le bar « Chez Didine » à SAINT LAURENT sur GORRE.

Le Président

Jean Pierre MATHIEU

Le Comité de Jumelage

Les activités prévues en 2017 :

Tout au long de l'année scolaire :

L'atelier de loisirs créatifs a lieu les vendredis après-midi, sous la responsabilité de Colette et Evelyne dans la salle de réunions de la MDA de 14h30 à 17h30 et compte une vingtaine d'adhérents.

L'atelier d'allemand a lieu tous les lundis de 17h50 à 18h50 pour

les adultes, il est animé par Marie-Thérèse et Gabrièle à la MDA

Une soirée « Souvenirs de Weihenzell », photos vidéos d'hier et d'aujourd'hui, est prévue le 4 mars à la salle Desoubdannes autour d'un pot à 20h 30.

La décoration des fontaines de Printemps est prévue la semaine avant Pâques, toujours en accord avec les Comités des Fêtes des

communes participantes, sur le thème Bavarois qui fête le renouveau et l'eau.

Pour les jobs d'été, rien n'est encore déterminé, ni pour les échanges de jeunes, mais nous sommes en pour parler pour un camp d'adolescents en aout.

Pour terminer l'année nous renouvèlerons le marché de Noël.



Le Judo Club Val de Gorre

Le Judo Val de Gorre a fait sa rentrée avec déjà 110 licenciés inscrits contre 80 l'an passé à la même époque.

Le club porte haut les couleurs de la Vallée de la Gorre lors des nombreuses compétitions départementales auxquelles il participe et organise des stages deux fois par an.

Pour la seconde année consécutive, un tournoi sera d'ailleurs organisé sur la commune de Saint-Laurent-Gorre, le 14/05 pour les catégories micro et mini-poussin(e)s.

Les cours se déroulent à la salle de motricité tous les mercredis à partir de 4 ans avec de l'éveil judo sauf vacances scolaires inscrites au calendrier.

16h45-17h30 : pour les enfants de 4 et 5 ans (éveil judo)

17h30-18h30 : pour les enfants de 6 à 10 ans inclus

18h30-19h30 : pour les ados, à partir de 11 ans et les adultes

19h30-20h30 : pour des adultes, des cours de taïso

Les cours sont sous la direction de Pierre-Henri JOANNIN 4ème dan et brevet d'état 2ème degré.

Renseignements : Pierre-Henri JOANNIN / 06 87 53 29 90

Membres du bureau :

Président : Christian MAGLIULO

Trésorière : Nathalie DESCUBES

Secrétaire : Alexandra FERRARI



Il est également possible pour les adultes de venir pratiquer dans une ambiance conviviale du renforcement musculaire.

Horaires des cours :



La Gymnastique des retraités du canton

Cette année, nous comptons 34 adhérents qui fréquentent l'une des 3 séances organisées soit le lundi de 9h30 à 10h30, puis de 10h40 à 11h40, soit le mercredi de 10h30 à 11h30.

Le cours du lundi a été dédoublé afin que chacun trouve sa place et son intérêt dans la salle qui devenait trop étroite pour ses 30 exécutants.

Suite à un stage gym-équilibre en 2016, nous avons créé la séance du mercredi « gym oxygène, gym équilibre » qui se pratique soit en intérieur, soit en salle, selon les conditions atmosphériques.

Notre traditionnel « repas tourtière » est maintenu. Il aura lieu le 22 janvier 2017 dans la salle polyvalente de St Auvent.

Nous nous retrouverons aussi le dernier lundi de juin pour une marche et un repas convivial au Relais de Gorre. Toute personne intéressée par notre association peut se joindre à nous.

Pour tout renseignement, appeler la présidente au 05 55 00 03 86.

Bonne année sportive !

La présidente
Geneviève POUSSIN

L'association de gymnastique volontaire de la vallée de la Gorre

Le club EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) Sport-Santé de la Vallée de la Gorre vous propose comme activités :

- **Activité SOPHROLOGIE** : le lundi de 18H00 à 19H30
A la salle des fêtes de Saint Cyr
Dirigée par la sophrologue diplômée Chantal BESSE.

N'hésitez pas à vous faire connaître ! Un second groupe de 12 personnes peut être mis en place au cours de l'année

- **Activité GYM DOUCE, WELLNESS (bien-être) ET STRETCHING** : le mercredi de 19H15 à 20H45

A la salle de Saint Cyr

Avec l'animatrice sportive diplômée Pascale BASTIE.

Vous souhaitez maintenir votre autonomie dans les gestes de tous les jours,

Vous souhaitez participer à une activité sportive collective visant le maintien de votre état de santé, de votre bien-être,

Vous recherchez la détente et les moments conviviaux tout en étant acteur de votre santé,
Alors n'hésitez plus !

Venez nous rejoindre et découvrir le sport santé au cours des séances de notre club.

Bénéficiez de 2 séances gratuites !

Nos coordonnées :

Présidente *Annick Debris* 05 55 48 28 56

Trésorière *Marie-Claude Germond* 05 55 48 07 36

Trésorière adjointe *Nicole Menut* 05 55 48 20 18

Les chemins du Yoga

Vous souhaitez apprendre à vous écouter plus finement, vous muscler en douceur tout en respectant votre corps et ses limites, à améliorer votre concentration, votre souplesse et votre tonicité, à mieux respirer et par là-même, à mieux gérer vos émotions.

Le Hatha Yoga est une réponse efficace aux nombreux déséquilibres créés par les conditions de vie moderne. C'est un Yoga complet qui, grâce à ses pratiques posturales (asana) et respiratoires (pranayama) vous permettra :

- d'éliminer vos tensions tout en améliorant votre tonicité
- de mieux gérer votre stress et vos émotions
- de prendre du recul par rapport à vos soucis
- d'améliorer votre concentration
- d'accroître votre dynamisme

Le Yoga, est un outil d'accomplis-

sement de soi. Il permet d'appréhender le corps dans sa globalité et a pour but ultime la quête d'une



harmonie, d'une unité corps et esprit, de l'équilibre qui sommeille en chacun de nous.

Les cours ne sont pas organisés par niveau, vous pouvez débiter à

n'importe quel moment de l'année.

Ils sont donnés par Catherine DURUISSEAU, professeur de l'école de Yoga Sadhana.

Ces cours se déroulent à la maison des Associations, rue de la République à Saint Laurent sur Gorre.

Le lundi de 18H30 à 20H

Le jeudi de 19H à 20H30

Le vendredi de 10H à 11H30 et de 17H30 à 19H

TARIFS

Premier cours gratuit

8€ le cours d'une heure trente

Cotisation annuelle : 20€ et 30€ pour 2 personnes de la même famille

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler au :

05 55 31 19 23

cheminsduyoga87@gmail.com

Association Jazz Danse

Depuis plus de 20 ans l'association Jazz Danse propose différentes activités de danse à « la maison des Associations » de Saint Laurent sur Gorre. L'année 2015/2016 c'est clôturé par notre traditionnel spectacle de fin année le 11 juin dernier où le public est venu nombreux à la salle Polyvalente de Saint Laurent sur Gorre.

Les inscriptions se sont déroulées en septembre mais nous acceptons des

nouveaux élèves en cours d'année. Pour cette nouvelle année de cours 2016/2017, quelques changements se sont avérés indispensables. En effet compte tenu du nombre d'élèves en country et en Hip Hop il a fallu s'adapter. Il n'y a plus qu'un cours de country et de Hip Hop. Au contraire les autres cours connaissent un bel engouement et sont donc maintenus à savoir : gym-Fitness, zumba, jazz

Cours	Horaire	Professeur
Hip-hop	Mardi 18h15-19h15	Nicolas Bordas de Multi Fa 7
Jazz enfants	Mercredi (Eveil) 15h45-16h30 (débutant) 16h30-17h30 (initié) 17h 30-18h 30	Aurélie Dutheil
Country	Vendredi 19h90-20h30	Aurélie Dutheil
Gym-Fitness	Vendredi 20h 30-21h30	Karine Reynaud-Marétheu
Zumba	Vendredi 19h 30-20h 30 21h30-22h30	Karine Reynaud-Marétheu
JAZZ Ados-Adultes	Samedi 10h-11h	Aurélie Dutheil



Marché de Noël de Saint Laurent sur Gorre.

Grâce aux dons des bénévoles et aux membres le marché de Noël a été une grande réussite. Rendez-vous l'année prochaine.

année face à la demande un cours Eveil Modern'Jazz a été créé pour les plus petits (à partir de 3 ans). Nous vous en communiquons les horaires ci-dessous.

Pour la première année, l'association a participé au premier Forum des associations sportives de la CCVG et au

Enfin nous clôturerons notre année par notre traditionnel spectacle qui aura lieu le samedi 10 juin 2017 à la salle Polyvalente de Saint Laurent sur Gorre. Vous pourrez venir découvrir nos différents cours.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre après 19h au 06.30.72.15.93 ou au 06.01.93.64.05 ou 06 73 93 80 91.

Vous pouvez consulter également notre page Facebook « Association-JAZZ-DANSE ».

Les Jardins de Liliane

Cet été, des reportages sur le jardin ont été faits par le groupe Centre France, et diffusés en Limousin, Auvergne et Berry.

Le Jardin de Liliane en Automne a été le thème retenu pour un autre reportage sur Jardin d'ici de décembre. En 2015 le jardin était à l'honneur sur Esprit d'ici. Ces revues trimestrielles sont diffusées sur le plan national.

En automne et en hiver après le gel du matin les travaux continuent inlassablement; enlever les plantes mortes de sécheresse, couper les asters fanés, planter les bulbes, arracher les indésirables (les ronces

sont terribles cette année) planter de nouvelles vivaces ou arbustes pour préparer le printemps, pailler le sol...

Des floraisons hivernales embellissent le jardin en cette saison: mahonia, viburnum.

Le sous bois va s'éveiller bientôt avec les roses de Noël qui vont durer plusieurs mois et les perce-neige avant l'arrivée en mars des tulipes etc...

En fait le jardin s'endort seulement d'un oeil et continu à nous gratifier de ces quelques floraisons avec cet hiver très

doux. Le réveil sera sûrement brutal en avril, mai.

Pour 2017 les fêtes des Plantes auront lieu le 28 mai et 24 septembre 2017

Pour les Rendez vous au Jardin, ce sera comme d'habitude le premier week-end de juin

Liliane



Fastoche les enfants

L'association « Fastoche, les enfants » accompagne les enfants du RPI de Gorre et Saint-Laurent-sur-Gorre (Regroupement Pédagogique Intercommunal) dans leur apprentissage scolaire. Cette année, 26 enfants, du CP au CM2 en difficulté ou non, seront encadrés individuellement ou non, par une équipe de bénévoles. L'aide aux leçons vient en complément du soutien scolaire. Nous remercions l'équipe enseignante de nous aider à mieux gérer notre activité, par

leur disponibilité et leur écoute.

« Fastoche les enfants », c'est aussi des moments de détente et de complicités partagés entre bénévoles, parents et enfants. Pour Noël, ils vont assister à une séance de cinéma et un goûter, en fin d'année scolaire 2015-2016 c'était le Parc de Bellevue.

Notre association continue d'exister avec les mêmes membres du bureau et les bénévoles ainsi que grâce à l'aide des communes de

Gorre et de Saint-Laurent-sur-Gorre, et de l'adhésion des familles. Nous les en remercions.

Nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes désirant aider, partager un peu de temps avec les enfants mais aussi pour le fonctionnement de l'association. N'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Président : Stéphane Dunaud
Tél : 05 55 58 68 99

Amicale des écoles



Après la rentrée de Septembre 2016 l'amicale des écoles a repris du service !!!

L'assemblée générale du 23 Septembre 2016 a permis de renouveler le bureau. Nous remercions Mme Desbordes Cécile et Monsieur Dardilhac Yannick pour le travail accompli toute l'année passée, ils cèdent leurs postes de trésorier et trésorier adjoint .

La nouvelle équipe se compose de:

Présidente: Mme Viroux Frédérique

Vice-présidente: Mme Gorce Anne

Trésorier: Mme Colette Laëtitia

Trésorière adjointe: Mme Démarty Marianne

Secrétaire: Mme Dupuy Valérie

Secrétaire adjointe: Mme Meillaud Nadia

Membres actifs: Mme Baillier Marie-Laure, Mme Bouguoin Annick, Mme Duverneuil Marie-Jeanne, Mme Rodriguès sabrina, Mme Desbordes Cécile, Mr Dardilhac Yannick.

Cette année nous vous proposons les manifestations suivantes:

-Dimanche 4 Décembre 2016
Marché de Noël à Saint Laurent sur Gorre avec vente de différentes gourmandises réalisées par les enfants des écoles du RPI avec la participation des enseignants et décorations de Noël et de couronnes de porte réalisées par l'amicale.



- Dimanche 26 Mars 2017 Loto des écoles l'après-midi à la salle des fêtes de Saint Laurent sur Gorre.

- Vendredi 5 Mai 2017 Marché aux fleurs à la sortie des classes à 16h15 sous le préau de l'école de Saint Laurent sur Gorre. Vente de plants de fleurs et de légumes.

- Vendredi 16 Juin 2017 spectacle de fin d'année organisé par les enseignants, suivi de la kermesse avec divers animations et restauration sur place.

Nous serons heureux de vous rencontrer lors de nos manifestations qui ont pour but de financer les projets pédagogiques et culturels des enfants du RPI de Saint Laurent sur gorre et gorre.

Vous pouvez aussi nous rejoindre sur notre blog pour suivre l'actualité de l'amicale (compte rendu des réunions,avancement des projets en cours, photos etc...)

Les parents qui veulent venir nous rejoindre sont les bienvenus dans l'équipe!!!!

blog : <http://amicaledesecolesdest-laurentsurgorreetgorre.blog4ever.com>

Fnath

Le groupement FNATH de la Haute-Vienne, association des accidentés de la vie, à but non lucratif, grâce à un important réseau d'experts juridiques, conseille et soutient les personnes accidentés,

malades, invalides ou handicapés.

Les permanences de la section de Saint-Laurent-sur-Gorre ont lieu tous les premiers jeudis du mois dans les locaux de la Communauté

de Commune, sous les arcades.

CONTACT :

André VERGNAUD

06 87 80 45 06 – 05 55 00 02 20 –
06 80 22 98 16

L'association des anciens combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc

Historique : Notre Fédération est née en avril 1945 de la fusion de deux organismes de mouvement créés pendant la Guerre de 1939-1945. Reconnue d'utilité publique en 1948, elle comptait alors plus d'un million d'adhérents, sous le dénomination des Prisonniers de Guerre. Depuis 1963, les combattants d'AFN rejoignent nos rangs et font évoluer le sigle, devenu « Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc », bientôt rejoints par les veuves de nos camarades décédés, puis par les Combattants de tous les conflits, (les TOE) et les Militaires des opérations extérieures, (les OPEX).

Cette puissante organisation demeure, soixante-dix ans après sa création, une des toutes premières du monde combattant et victimes de guerre.

Vocation : La Fédération a pour but de regrouper tous ses ressortissants dans un esprit de solidarité et d'union pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels, pour la sauvegarde de la paix par la coopération internationale et l'amitié entre les peuples. Elle est indépendante de tout pouvoir, s'interdit toute activité politique, philosophique ou religieuse, tout en respectant les convictions et les opinions personnelles de ses membres. Elle adhère à l'Union Française des Associations de combattants et a participé à la Fondation de la Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre.

Elle est également représentée au Conseil d'Administration de l'ONAC, (Office National des Anciens Combat-

tants), dans chaque département.

Action sociale : Elle s'exerce à tous les niveaux : à la Fédération, dans les sections locales, dans les associations départementales, comme au plan national. Les interventions sont diverses : aide matérielle visite aux malades, aide aux malades hospitalisés, secours, sans compter les initiatives diverses fédérales.

Défense des droits : C'est une action permanente en vue des droits de ses adhérents. Issus de toutes les générations du feu. A son actif figurent les Prisonniers de Guerre, les Combattants d'AFN, les Veuves, plus récemment.

Son action se poursuit en direction de « la campagne double », de la retraite du combattant, de l'allocation différentielle pour les veuves non pensionnées, etc.

Solidarité : Il s'agit ici d'opérations développées au plan national et international, le plus souvent en partenariat.

Mémoire et partenariat : Cette rubrique comprend le civisme et le devoir de mémoire, avec les participations largement établies vis à vis de la jeunesse, les journées fédérales : accompagnement, visites de lieux d'histoire, etc...

En bout de chaîne de notre architecture nationale, notre section, qui est bien présente dans le milieu rural, est un maillon fédérateur actif, certes érodé par le temps qui passe. L'activité est pour beaucoup perçue comme étant obscure, mais elle est en place depuis longtemps et se déploie au service de nos anciens, tel que le prévoient les statuts...et en application de ce qui est défini ci-avant.



L'association Perce-Neige



2016, fut une année riche pour notre Maison mais également pour l'ensemble des établissements gérés par Perce-

Neige. L'association a fêté cette année ses 50 ans et est devenue Fondation.

Pour mémoire, en décembre 1965, Monsieur Lino Ventura, père d'une enfant handicapée, lance un appel émouvant sur les antennes de l'ORTF, pour défendre la cause des « enfants pas comme les autres ». Souhaitant ainsi, briser un tabou et sensibiliser l'opinion publique à la solitude de ces enfants et à la détresse de leurs parents. Perce-Neige est née six mois plus tard avec pour mission de permettre eux personnes handicapées mentales de s'épanouir et de vivre dans un univers chaleureux, sans crainte de l'avenir. Elle fut reconnue d'uti-

lité publique en 1976.

En 1995, Monsieur Christophe Lasserre-Ventura, aîné des petits enfants de Lino Ventura est élu Président de Perce-Neige. Il poursuit depuis, le combat initié par son grand-père.

Grâce aux articles 83 et 87 de la loi du 31 juillet 2014, l'association Comité Perce-Neige devient le 15 mai 2016 Fondation Perce Neige. Il s'agit du tout premier cas de transformation d'une association en fondation reconnue d'utilité publique en France.

L'ensemble des 34 établissements que gère la Fondation a eu le privilège cette année de pouvoir fêter ses 50 ans, l'occasion de réunir les résidents et les familles mais aussi de fédérer les équipes.

Les résidents de la Maison Perce-Neige de Saint-Laurent-sur-Gorre sont toujours satisfaits de pouvoir

participer chaque année aux manifestations organisées sur la commune et les alentours.

Cependant, les résidents vieillissent et nous devons adapter notre offre en termes d'activité.

L'accueil temporaire n'ayant pas rempli ses objectifs les années précédentes, l'agrément de la Maison a été modifié temporairement par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, passant ainsi de 24 chambres en internat à 26 chambres. Cette transformation nous a permis d'accueillir 2 résidents de plus. L'accueil en hébergement temporaire passe de 4 à 2 places.

Les projets pour l'année 2017 sont axés principalement sur des travaux d'agrandissement de la Maison, sur les locaux de l'infirmerie, la lingerie, les locaux de l'agent technique et le parking du personnel.

Association des retraités du Canton

Notre association accueille toutes les personnes résidant dans le canton qui désirent trouver des moments de détente ou qui sont intéressées par du chant et de la comédie musicale.

Les répétitions ont lieu le lundi et le mercredi à la salle Jean Barbet. Une réunion mensuelle le 1er mardi du mois, avec une animation de 2 heures ; cette après-midi se termine par un goûter.

Le 6 décembre 2016 s'est tenue la 45ème assemblée générale, en présence de Mr Alain BLOND, Maire de Saint-Laurent-sur-Gorre, Mr

Louis FURLAUD, Maire de Saint-Cyr, Mr Yves RAYMONDAUD, Conseiller Général et Mr Jean CHALARD, 1er Adjoint de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Le Président, Mr Roger LHOTTE, a présenté le bilan moral et financier, approuvé par l'assemblée.

Le programme des animations a été présenté au public : chants chorale, comédie musicale, bal masqué, loto, etc...

L'adhésion est de 15 €

Pour tous renseignements s'adresser à

Mr LHOTTE au 05 55 00 04 45

Mr THIBAUD au 05 55 00 02 98



Pouce Travail

Le 3 octobre 2016, l'association Pouce Travail, a délivré une attestation d'expérience professionnelle à neuf salariées en insertion. Ce document va leur permettre de mettre en avant les compétences qu'elles ont acquises en tant qu'employée de ménage.

Depuis près de 30 ans, l'association POUCE Travail met à disposition ses salariés auprès de particuliers et de professionnels pour des missions de travail en entretien ménager, entretien des espaces verts, manutention, manœuvre,.... Les salariées sélectionnées pour recevoir l'attestation d'expérience professionnelle, interviennent depuis au moins six mois régulièrement auprès de trois clients minimum. Ces critères ont été définis pour permettre à ces clients d'évaluer le travail de leur intervenante sur le long terme. Leur avis a ainsi

été recueilli par le biais d'un questionnaire. Une fois les retours analysés, Pouce Travail a pu identifier les compétences acquises.

L'attestation a pour objectif d'enrichir le CV de chacune d'elles et devrait effectivement favoriser l'insertion professionnelle de ces salariées. C'est aussi une réelle valorisation pour elles et une reconnaissance de leur travail.

La remise de l'attestation a été réalisée autour d'un pot, avec la présence de la présidente de Pouce Travail, Bernadette DESROCHES et de la directrice Laurence BEIGE.

Salariées concernées : Béatrice BLUM, Dominique BOULES-

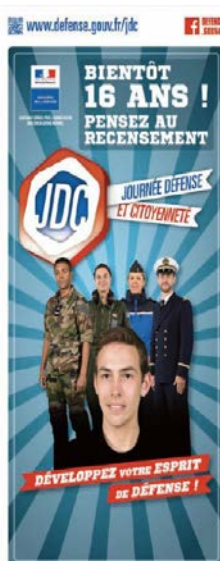
TIN, Gisèle FREDON-JOUBERT, Martine LACOTE, Marie-Reinée LOEDEL-PEREZ, Jeanine MOUSNIER, Léonie RASOAMIARAMANANA, Anne-Marie RENARD, Isabelle ROUSSELOT.

CONTACT

POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association www.poucetravail.com



Centre du service national de Limoges



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil téléphonique uniquement :

05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute-Vienne



Adresse : 13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B
Tel : 05 55 04 64 06 - Fax : 05 55 04 64 12
Mail : fdgdon87@gmail.com

Sur la Gorre et la Graine, la lutte contre le ragondin s'organise !

Dans le cadre de la lutte collective pour la régulation des populations de ragondin, le Syndicat Mixte Vienne Gorre et la F.D.G.D.O.N. (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) ont mis en place des campagnes de piégeage sur les 12 communes des bassins versants de la Gorre et de la Graine situées en Haute Vienne.

(Pageas, Champsac, Champagnac la Rivière, Gorre, Saint Laurent sur Gorre, Saint Cyr, Saint Auvent, Rochechouart, Chaillac sur Vienne, Saillat sur Vienne, Vayres et Oradour sur Vayres).

Cette opération ne sera efficace que si elle est collective. Pour cela, les propriétaires d'étangs, riverains de cours d'eau, mais aussi agriculteurs, pêcheurs, chasseurs sont invités à se mobiliser pour participer à des campagnes de piégeage (2 fois par an) organisées à l'échelle de chaque commune concernée.

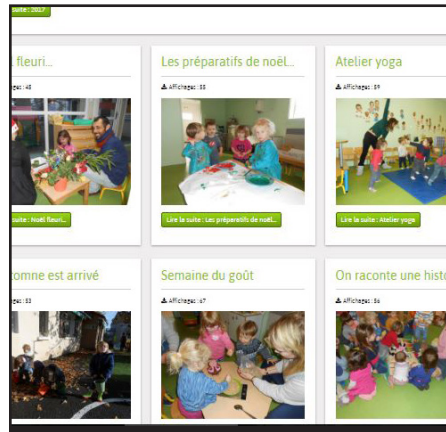
La FDGDON vous accompagnera dans la mise en œuvre de ces interventions et en vous mettant à disposition des cages pièges pour une durée de 15 jours minimum.

Pour participer à ces campagnes de piégeage vous pouvez contacter votre commune ou la FDGDON au 05 55 04 64 06.

Le site Internet de la commune
www.saint-laurent-gorre.fr



Le site Internet du multi-accueil
www.lespetitsfilous.net



Le site Internet de la médiathèque
<http://mediavalleegorre.over-blog.com>



Le site Internet de l'office de tourisme
www.tourisme-valleedelagorre.com



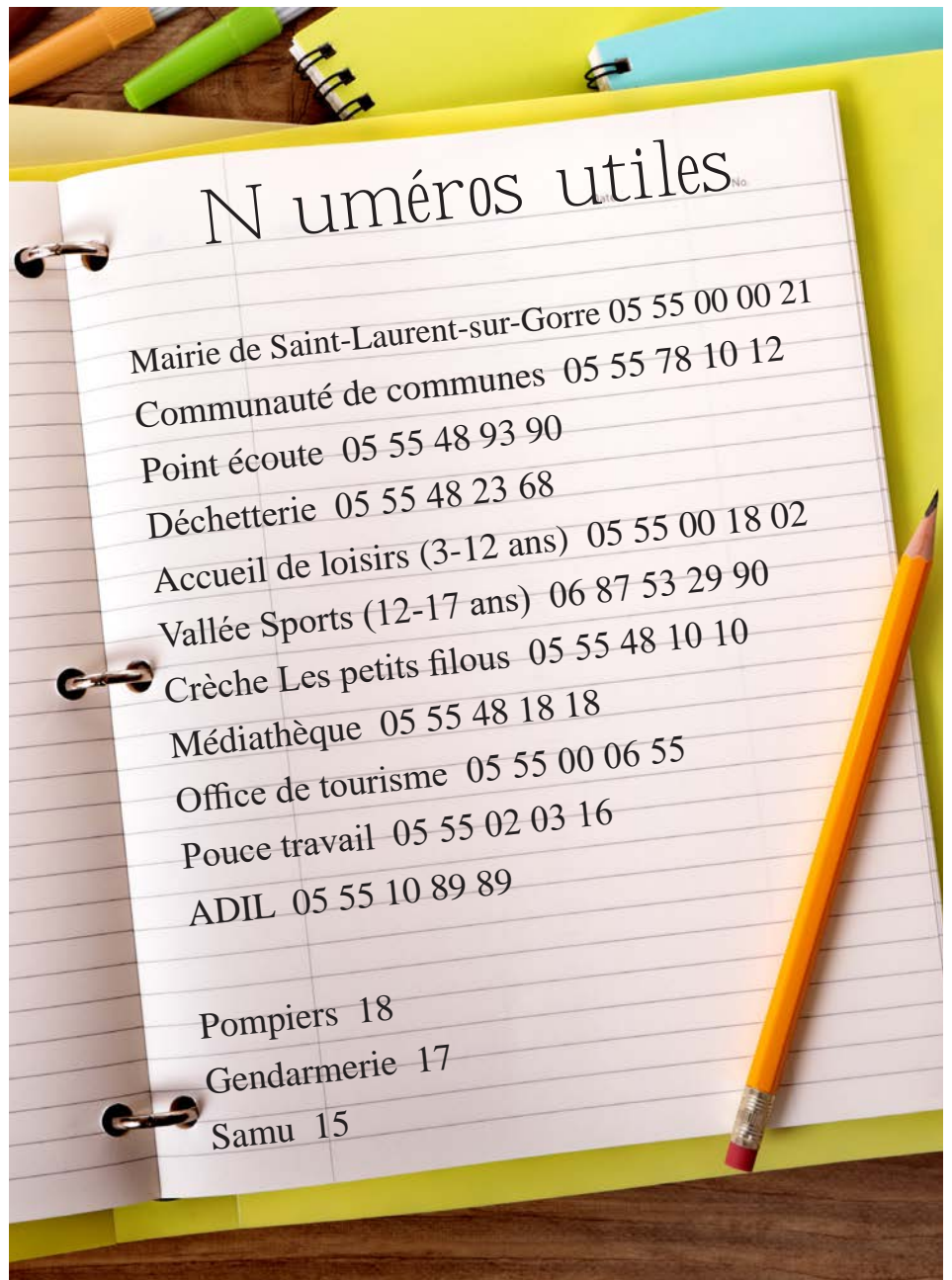
Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le samedi matin de 9h00 à 11h45

Tél : 05 55 00 00 21

Mail : mairie.stlaurent.gorre@wanadoo.fr
 Site Internet : www.saint-laurent-gorre.fr



RENDEZ VOUS REGULIERS

CINEMA

- Chaque 1er vendredi du mois (sauf juillet/août/septembre) : salle culturelle Desoubdsanes, organisé par la municipalité

MARCHE DU TERROIR

- Chaque 3e dimanche du mois, place Léon Litaud, organisé par la municipalité

MARCHE FERMIER SEMI NOCTURNE

- tous les jeudis soir du 29 juin au 7 septembre (à tour de rôle Gorre, St Auvent, St Cyr, Cognac La Foret, St Marie de Vaux, St Laurent/G)

FEVRIER :

- Samedi **4** : REPAS DANSANT organisé par le Sporting Club Cycliste Laurentais, salle polyvalente
- Samedi **11**: REPAS DES AINES salle polyvalente, organisé par la municipalité,
- Dimanche **26** à 12h : REPAS DANSANT organisé par la FNACA, salle polyvalente

MARS :

- Samedi **4** à 20h30 : SOIREE PHOTO D'HIER ET D'AUHOURD'HUI organisé par le Comité de Jumelage, salle culturelle Desoubdsanes
- Dimanche **12** à 10h : CARNAVAL organisé par le Comité des fêtes
- Dimanche **19** : CEREMONIE COMMEMORATIVE organisée par la FNACA
- Dimanche **25** à 14h: LOTO organisé par l'Amicale des écoles de St Laurent sur Gorre/ Gorre, salle polyvalente

AVRIL :

- Samedi **29** à 14h : DEMI JOURNEE CYCLO organisée par le Sporting Club Cycliste Laurentais

MAI :

- Dimanche **1er** : OUVERTURE DE L'ETANG DE PECHE organisé par La Gaule Laurentaise
- Vendredi **5** à 16h15 : MARCHE AUX FLEURS ET AUX LEGUMES organisé par l'Amicale des écoles St Laurent sur Gorre/Gorre
- Lundi **8** : COMMEMORATION
- Mardi **9** : JOURNEE DE L'EUROPE organisée par le Comité de Jumelage, médiathèque
- Dimanche **14** de 9h à 12h : TOURNOI MICRO ET MINI POUSSIN organisé par le Judo Club Val de Gorre
- Dimanche **28** de 9h à 18h : FETE DES PLANTES organisé par Le Jardin de Liliane

JUIN :

- Vendredi **2** samedi **3** et dimanche **4** : TOURNOI DE FOOT organisé par le Football Club des 2 Vallées
- Samedi **3** et dimanche **4** JUIN à partir de 14h : JOURNEE NATIONALES DES RENDEZ VOUS AU JARDIN, organisé par Le Jardin De Liliane,
- Samedi **10** : SPECTACLE DE DANSE organisé par Jazz Danse, salle polyvalente
- Vendredi **16** : KERMESSE DES ECOLES organisée par l'Amicale des écoles
- Mercredi **21** : FETE DE LA MUSIQUE organisée par le Comité des fêtes
- Lundi **26** : RANDONNEE ET REPAS ouvert à tous organisés par la Gymnastique Volontaire des retraités du Canton de St Laurent/Gorre

JUILLET :

- Samedi **8** : CONCOURS DE PETANQUE organisé par le Football Club des 2 Vallées, stade St Laurent
- Vendredi **14** de 9h à 12h: CONCOURS JEUNES PECHEURS organisé par La Gaule Laurentaise, étang de pêche
- Dimanche **30** à 12h : JOURNEE ENTRECOTE organisée par l'ACCA St Laurent sur Gorre, aire naturelle pour Camping-Cars « Les Chênes »

AOUT :

- Samedi **12** et Dimanche **13** : FETE ANNUELLE organisée par le Comité des Fêtes, avec feu d'artifice le dimanche 13 au soir,
- Dimanche **13** : CONCOURS DE PECHE organisé par La Gaule Laurentaise sur la rivière La Gorre

SEPTEMBRE :

- Dimanche **3** : JOURNEE GRILLADES DE CERF organisée par l'ACCA St Laurent/Gorre,
- Samedi **16** et dimanche **17** SEPTEMBRE : LES JOURNES EUROPEENNES DU PATRIMOINE, organisé par Le Jardin de Liliane,
- Dimanche **24** de 10h à 18h : FETE DES PLANTES, organisé par Le Jardin de Liliane

OCTOBRE :

- Dimanche **15** à 12h : REPAS DE LA FNATH organisé par la FNATH, salle des fêtes de St Auvent

NOVEMBRE :

- Samedi **4** : REPAS DANSANT organisé par le Football Club des 2 Vallées, salle des fêtes de St Auvent
- Samedi **11** : COMMEMORATION organisée par l'Association des Anciens Combattants

DECEMBRE :

- Mardi **5** : COMMEMORATION de la journée nationale d'hommage aux morts d'AFN, organisée par l'Association des Anciens Combattants
- Dimanche **3** de 9h à 18h : MARCHE DE NOËL, BROCANTE ET VIDE GRENIER, organisés par la municipalité.

Si vous voulez connaître l'ensemble des manifestations organisées sur la commune, ainsi que sur le territoire inter-communal, rendez-vous sur le site de l'office du tourisme de la communauté de communes

www.tourisme-valleedelagorre.com

SÉJOURS

- du 01 au 08/06 l' Algarve
- le 22/06 Aubeterre sur Dronne et Château de Chalais
- le 27/08 Journée Oléron entre « Vigne et Mer »
- du 02 au 03/12 Week-end « Escapade Parisienne »

Organisés par l'agence de voyage MASSY
Contacter Mme VERGNAUD de la FNATH.



Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre

3 Place de la Mairie - 87310

05 55 00 00 21

mairie.stlaurent.gorre@wanadoo.fr